



La Gogane

Magazine Municipal de la Ville de Mûrs-Érigné - n°141
Avril - Mai 2023



C'est dans l'air // Mûrs-Érigné repense ses espaces publics - p 6



Initiative // Cohabiter et tisser du lien avec Le temps pour toi - p 20



Culture // TITAN, événement géant dédié au théâtre d'impro - p 24



Assos // Partez en vacances à la ferme avec Accueil Paysan - p 29

Budget: la rénovation énergétique au cœur de nos investissements

p. 14-17



Retrouvez toutes les actualités de votre commune sur
www.murs-erigne.fr



1^{ère} édition du festival « Mûrs pour les transitions » du 9 au 11 juin

Guidée par la volonté de développer la transition écologique, la participation citoyenne et les solidarités, la Ville de Mûrs-Érigné a décidé d'organiser le festival « Mûrs pour les transitions », un événement autour des transitions sous toutes leurs formes, car les réponses à apporter face à la crise bioclimatique sont plurielles et impliquent la participation de tous les habitants.

Quand l'environnement bat la retraite !

Le contexte politique de ces dernières semaines a été particulièrement tendu. La représentation Nationale mise à mal avec une stratégie d'adoption de la loi sur les retraites que l'on pourrait trouver quelque peu cavalière.

Certes, l'élection a réparti les forces politiques dans l'hémicycle d'une manière inhabituelle, forçant les uns et les autres à trouver des terrains d'entente pour faire passer les textes. Mais on peut regretter, en tout cas je le regrette, que la méthode employée finisse par rendre inacceptable la décision qui, dans cet état d'esprit, se vide de son sens et cristallise les extrêmes.

La retraite est un sujet de société, c'est un fait, et un sujet de société ne peut s'abroger du débat pour être réformé.

Il restera dans l'Histoire cette question « essentielle » : faut-il partir à 64 ou à 63 ans ? Tout ça pour ça...

Et pendant ce temps-là, le climat continue de se réchauffer, les émissions de gaz à effet de serre continuent de croître, le sujet pourtant essentiel de l'eau semble être mis de côté.

Si demain nous voulons profiter de notre retraite, fut-elle prise à 64 ans ou bien à 63 ans, encore faudrait-il que nous puissions en profiter dans un environnement de qualité.

C'est donc un sujet tout aussi essentiel, voire même certainement d'un intérêt supérieur. Il est dit quelque part que lorsque je regarde la paille qui est dans l'œil de mon voisin, je ne vois pas la poutre qui est dans le mien. La paille, c'est la réforme des retraites et la poutre, ce sont les enjeux climatiques que nous aurons à subir.

Je vous invite à prendre de la hauteur, à regarder ce qui vous apparaît comme essentiel et à vous investir pour la préservation du bien commun. Les pages de cette Gogane vous donneront certainement des pistes.

Bonne lecture !



Le Maire, Jérôme Foyer.

« Prendre de la hauteur et regarder ce qui vous apparaît comme essentiel. »

La Gogane est le magazine d'informations communales de la Ville de Mûrs-Érigné.

Directeur de la publication : Jérôme Foyer, Maire.

Rédaction : le service communication, les élus, les services municipaux et les associations dont les articles sont publiés dans ce numéro.

Mise en page : service communication.

Crédits illustrations :

Ville de Mûrs-Érigné, libres de droit (Pixabay, Canva Pro) ou précisé par la mention ©.

Contact :

5 chemin de Bellevue
CS 80015 - 49610 Mûrs-Érigné.
Tél. 02 41 79 78 77 -
Fax : 02 41 45 95 08
info@ville-murs-erigne.fr
communication@ville-murs-erigne.fr

Impression :

Imprimerie Connivence
16 boulevard de l'Épervière
Parc d'activités Angers / Écouflant
49000 Écouflant
Imprimé sur papier recyclé
avec des encres végétales.

Tirage : 3 250 ex.

Dépôt légal à parution.

Distribution : S'Pricom



Un festival du partage

Ce festival intervient sur le week-end initialement consacré à la Fête du Jau. Cette animation est donc arrêtée afin de donner naissance à ce tout nouveau temps convivial. Le festival a pour objectif de créer et d'animer un temps de rencontre pour les citoyens, les associations, les collectifs et toutes les personnes qui souhaitent échanger et débattre sur cette thématique au travers de tables rondes, ateliers, conférences... Ce festival accueillera différentes structures locales dont des associations qui œuvrent en faveur de l'environnement.

Le festival a été pensé pour intégrer 3 objectifs :

Agir sur l'empreinte carbone de l'événement

Avec des choix techniques (dépenses énergétiques), alimentaires (foodtruck et bar BIO, locaux, zéro plastique), et humains (mobilisation d'acteurs locaux pour éviter des déplacements trop importants) réfléchis en ce sens.

Favoriser la participation citoyenne

Avec une animation favorisant l'expression de tous.

Favoriser la mise en actions et en perspectives

Avec 3 jours pour échanger et apprendre, 365 jours pour proposer et agir. Ce festival est un plan d'actions visant à encourager les propositions, les initiatives et la mise en œuvre concrète des transitions nécessaires à la préservation de la planète.



Un programme varié adapté à tous

Ce festival abordera le thème de toutes les transitions en mobilisant des temps forts, des supports variés et adaptés à tous les âges : ludiques, créatifs, réflexifs favorisant l'apprentissage, le débat et le partage d'émotions. Il comprendra :

Des activités et des ateliers pour apprendre ensemble

Fresque du climat adultes et enfants, Escape game sur la permaculture, ateliers proposés par des associations comme la LPO.

Des initiatives concrètes pour s'informer et agir ensemble

Un Village des transitions avec plus de 25 structures, associations ou collectifs militants, présentes sur les 2 jours afin d'échanger, former et informer le public au travers de rencontres, ateliers et témoignages.

Des mini-conférences et une conférence

de clôture avec des spécialistes (dont Nathanaël Wallenhorst le dimanche).

Des animations culturelles pour rêver et vibrer ensemble

La fanfare « Radio Byzance » ouvrira le festival le vendredi à 19h puis jouera à 22h. Ce même soir, à 20h45, la compagnie Gaïa vous proposera sa promenade végétale « Arbres ». Le samedi, soirée de concerts à partir de 19h avec « Pitcholine », « Hijas de » et « Alright Mela ». Dimanche, à 10h30, les petits et grands pourront retrouver « Les contes d'Aïcha ». De 14h à 17h, « Lâcher de clowns » ! Puis, à 15h, fable théâtrale avec « L'arbre endormi » de Lara Chaslot.

« Pour cette première édition, la thématique du bois a été retenue. La population est invitée à « jouer le jeu » en décorant leur jardin, leur maison, leur terrasse... afin de participer, à leur façon, à ce festival. »

De la restauration et un bar seront proposées. Un pique-nique partagé « 0 plastique - 0 déchet » est prévu le dimanche midi. Dans une logique de réemploi, un vide-greniers sera également organisé le dimanche dans les rues longeant le site du Festival.

Retrouvez le programme détaillé du festival sur www.murs-erigne.fr ou dans la plaquette du programme disponible courant mai.

Inscriptions pour le vide-greniers ouvertes du 16 mai au 3 juin

Le vide-greniers est de nouveau organisé par l'Office Municipale des Sports, de la Culture, des Loisirs et de l'Action Sociale (OMSCLAS) de Mûrs-Érigné, en partenariat avec la Ville. Il aura lieu dimanche 11 juin lors du Festival « Mûrs pour les transitions » et sera installé rue de l'Hôtel de Ville et rue des Alouettes.

Les inscriptions se feront auprès de l'OMSCLAS uniquement lors de permanences tenues dans le hall de l'Hôtel de Ville les mardis et jeudis, du 16 mai au 1^{er} juin (sauf 18 mai férié), de 14h à 17h ; et le samedi 3 juin de 9h à 12h. Le règlement des inscriptions devra obligatoirement se faire par chèque à l'ordre de l'OMSCLAS. La signature du règlement intérieur du vide-greniers et d'une attestation d'inscription vous sera aussi demandée (disponibles en téléchargement sur le site de la Ville).

Tarifs emplacements :
12€ les 3 mètres linéaires,
24€ les 6 mètres et 36€ les 9 mètres.

[Contacts : OMSCLAS,
Christian Bonneau au 06 83 02 64 37,
Alain Judalet au 06 38 55 82 03 ou à
omsclasmurserigne@gmail.com]



Gestion de l'eau : participer c'est essentiel !

La préservation et la gestion de l'eau nous concernent tous. Collectivités, aménageurs, agriculteurs, associations, industriels et plus largement tous les citoyens : nous avons tous besoin d'eau et nous pouvons tous agir pour préserver cette ressource !

Nos actions sur le territoire

La Municipalité a pris à bras le corps la question de la ressource en eau, notamment en nommant une adjointe déléguée à cette problématique. Elle met d'ores et déjà en place des actions concrètes, à son échelle, afin de préserver l'eau.



Gérer notre ressource en eau à la source

Les services techniques utilisent uniquement de l'eau de pluie pour arroser les espaces qui le nécessitent. C'est pourquoi plusieurs récupérateurs d'eau de pluie ont été installés par le passé et de nouveaux sont à venir. Pour exemple, un récupérateur va être installé à la Maison des Arts afin de rendre autonome en eau la gestion du jardin partagé, géré par l'association La clé du sol.

Les jardinières trop gourmandes en eau ont été retirées et les plantes annuelles remplacées par des vivaces quand cela était possible. Le paillage de tous ces espaces est également un objectif fort. Cela permettant de protéger la terre, favoriser la biodiversité, et ainsi donner une terre plus riche pour favoriser la pousse des plantes, tout en maintenant davantage l'eau qui est dedans.



Renaturer nos espaces publics

Comme vous pourrez le lire en pages 6 et 7, la Municipalité a lancé un grand plan de requalification de ses espaces publics, notamment en les renaturant quand cela est possible. Redonner à la nature de l'espace pour développer la biodiversité partout sur le territoire est un engagement fort pour préserver notre environnement, et par la même occasion, notre ressource en eau.



Maintenir nos équipements en état

En juillet 2022, un rapport de l'observatoire des services publics d'eau et d'assainissement estimait une perte de 937 millions de mètres cubes d'eau perdus chaque année en France, liés à des fuites de canalisation. Soit 1 litre d'eau potable sur 5 «perdu» ! D'où l'importance d'effectuer régulièrement des contrôles sur nos canalisations. Et c'est le travail qui est engagé à plus grande échelle avec Angers Loire Métropole qui, de par la qualité d'entretien de ses réseaux, a permis de réduire cette perte à 10% au lieu des 20% de la moyenne nationale. Un projet de rénovation et rééquipement des bâtiments publics est également à l'étude.

En cas de fuite d'eau ou tout autre problème lié à l'eau, Angers Loire Métropole met à disposition des usagers un numéro d'urgence technique disponible 24h/24h. Ce service est joignable au 02 41 05 50 50.

En ce mois d'avril, il pleut ! Certains diront beaucoup, d'autres trop ou pas assez. Difficile en effet, selon qui l'on est, ce que l'on fait et où l'on habite, d'avoir une perception concrète de l'impact positif ou négatif de la présence de cette ressource nécessaire à notre quotidien. En revanche, quantifier notre consommation, nos besoins réels, afin de repenser durablement nos usages est facilement réalisable. Nous sommes déjà 9 personnes sur 10 à avoir adopté des écogestes. En moyenne 1 Français adulte consomme 150 litres d'eau par jour. Le plus gros poste étant celui de la salle de bain avec 60 litres, puis les toilettes avec 30 litres. Le plus petit ? 1,5 litres pour notre eau de boisson.

Le Plan Eau de l'État souhaite une réduction de 10% de nos consommations, soit une diminution de 15 litres par jour, ce qui correspond seulement à une machine de linge ou de vaisselle en moins. Selon l'OMS, les besoins réels en eau sont de 50 litres par jour et ceux, dits « de confort », font monter cette consommation à 100 litres. Il reste donc 50 litres sur lesquels nous pouvons agir au quotidien ! Et comme pour être efficace il faut agir ensemble, tous les usagers de l'eau seront invités à discuter de leurs pratiques, de leurs questionnements lors d'une rencontre dont nous communiquerons la date ultérieurement. Nous sommes 8 Français sur 10 à penser que l'eau va manquer sur nos territoires, ce qui est déjà le cas dans certaines régions mais cette inquiétude ne doit pas nous paralyser, bien au contraire c'est une fois de plus une formidable opportunité de faire appel à notre créativité, notre ingéniosité et à notre générosité !

Christelle Cailleux,
1^{ère} adjointe en charge
de l'alimentation, de la gestion des
ressources en eau et de la jeunesse.



Le saviez-vous ?

Il semble important de souligner quelques faits peu connus, et pourtant !

Le premier concerne l'eau « virtuelle » que nous utilisons sans le savoir. C'est celle dont nous avons besoin pour produire. Elle est invisible, mais représente un prélèvement très important. Pour exemple, il faut 11000 litres d'eau pour fabriquer un jeans. L'équivalent de 3 semaines de consommation pour 4 personnes. Favoriser la seconde main a un impact certain, beaucoup plus que le recyclage textile, qui lui est très gourmand en eau.

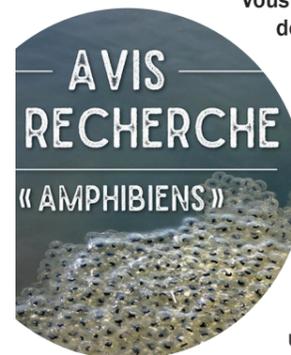
Le deuxième concerne les eaux usées. Si 10% d'entre elles étaient réutilisées, ce sont 500 millions de mètres cubes d'eau qui seraient ainsi économisés. Sur ce point, le Plan Eau devrait donner des pistes rapidement.

Enfin, lorsque l'on baisse sa consommation d'eau on baisse également sa consommation énergétique ! Nous avons donc tout à gagner à mettre en place de bonnes habitudes dans notre utilisation de l'eau.

AVIS DE RECHERCHE

À vos marques, apportez, identifiez !

Vous aimez la nature, vous avez envie de découvrir votre environnement, vous aimez les chasses au trésor ? Alors ce qui suit est fait pour vous. Tout au long de l'année nous allons lancer des quêtes de « traces » de biodiversité érimûroise.



Comment ?

Sur nos réseaux, sur le site internet de la ville vous trouverez chaque mois des « avis de recherche » vous invitant à collecter une trace sous forme de coquille vide, plume, photo, son... que nous vous inviterons à déposer dans notre cabinet de curiosités à la Médiathèque Jean Carmet ou à transmettre par mail (photos, sons, vidéos) à groupejeunes.anjou@lpo.fr



Mais pour quoi faire ?

Toutes ces traces collectées seront identifiées les 17 et 18 novembre prochains, pendant 24h non-stop, au Centre Culturel Jean Carmet. Les jeunes bénévoles du groupe LPO Anjou et tous les naturalistes volontaires se relayeront pour identifier, déterminer toutes ces traces, ils vous montreront et expliqueront comment ils font alors notez la date dans votre agenda !

En février il fallait partir à la recherche d'empreintes à prendre en photo, de coquille vide d'escargot à collecter, noisette grignotée, pomme de pin grignotée, plume, crâne, os et poils. En mars, c'étaient les amphibiens à prendre en photo et enregistrer coasser. En avril, la fritillaire pintade, la fameuse Gogane de nos basses vallées, est à photographier.

Rendez-vous sur le site internet ou à la médiathèque pour y retrouver la charte du bon collecteur, la fiche de dépôt et les premiers avis de recherche ! Attention, recherche à effectuer uniquement sur le territoire de la commune. On compte sur vous !

[Contact et informations : Emmanuelle Fougereux
au 02 41 79 78 73, à nature-adt@ville-murs-erigne.fr
ou sur www.murs-erigne.fr/abc-avis-de-recherche]

La minute biodiversité

L'espèce du mois : les hirondelles, des colocataires fidèles et utiles qui ne font que passer !

Les hirondelles sont de grandes migratrices, de retour d'Afrique, elles arrivent en France en mars pour faire leurs petits et sont fidèles à leur nid. Malheureusement trop de nids sont détruits, ce qui est strictement interdit car cette espèce est intégralement protégée !

Savez-vous que comme les chauve-souris, l'hirondelle est un excellent insecticide naturel ? Pour se nourrir et nourrir ses petits, elle capture une quantité phénoménale d'insectes. C'est aussi une des raisons de sa disparition, sans nourriture, pas d'hirondelle. Il existe 2 types d'hirondelles : la « rustique » avec sa gorge rouge et sa queue très en « V », et la « des fenêtres » avec sa gorge et son croupion blancs.

Après avoir fait parfois plus de 5 000 kms avant d'arriver chez nous, les hirondelles repartent en septembre. Alors accueillons-les comme il se doit et profitons du spectacle !

Vous avez des nids d'hirondelles chez vous ? Dites-le nous, vous participerez ainsi à améliorer les connaissances de notre commune dans le cadre de notre Atlas de la Biodiversité Communale.

Si la présence d'hirondelles vous pose problème, contactez-nous avant toute intervention, nous pourrions vous expliquer la marche à suivre et vous donner quelques conseils. En effet, en fonction de ce que vous voulez faire, une demande de dérogation via un CERFA peut être nécessaire, et si la destruction du nid est exceptionnellement accordée, il vous sera certainement demandé de compenser avec la pose de nids artificiels.

[Contact : Emmanuelle Fougereux, Chargée de Projets
Environnement et Paysage, au 02 41 79 78 73,
à nature-adt@ville-murs-erigne.fr
ou sur www.murs-erigne.fr/attractive/ville-bien-etre/abc]



Renaturation: Mûrs-Érigné repense ses espaces publics

La transition écologique, l'aspiration à des modes de vie plus sains, souvent plus simples, favorisant le mieux-être des habitants est au cœur de la réflexion menée par l'équipe municipale de Mûrs-Érigné. Début mars, les agents du service espaces verts et publics ont réalisé la plantation de plus de 200 arbres autour de la salle de sport des Grands Moulins.

Des projets engagés avec et pour les acteurs du territoire

Il y a trois raisons majeures à renaturer notre ville : l'adaptation au changement climatique, la reconquête de la biodiversité, l'amélioration du cadre de vie et de la santé.

Les élus sont à l'écoute des habitants, des associations érimûroises et des acteurs du territoire pour réfléchir ensemble à un environnement qui répondrait mieux à leurs aspirations de vie au quotidien et de leur souhait d'usage des espaces verts publics.

Plusieurs projets ont déjà vu le jour :

- Deux projets de réaménagement co-construits avec les habitants, squares de la Tremblaye et des Acacias.
- La création d'un jardin partagé porté par l'association érimûroise « La clé du sol ».
- Le réaménagement de l'espace autour de la salle de sport des Grands Moulins pour végétaliser et répondre à la demande des associations sportives.

Ces 4 projets ont pour dénominateur commun d'être des aménagements ayant un impact favorable en matière environnementale.

Ces opérations sont les premières d'un Plan pluriannuel d'investissement prévu jusqu'en 2026 de requalification des espaces verts et de végétalisation urbaine de la commune.

3 zones de réaménagement autour de la salle des Grands Moulins

Début mars, les agents du service espaces verts et publics ont réalisé la plantation de plus de 200 arbres autour de la salle de sport des Grands Moulins.



Zone 1 : des fleurs sauvages, des arbres et de l'herbe

Zone expérimentale découpée en 2 secteurs :

- une zone en libre évolution (expression de la banque de graines du sol),
- une zone qui sera semée l'hiver prochain (graines d'arbre jetées ou plantées dans le sol : glands, châtaignes...).

3 arbres ont également été plantés :

- 1 tilleul à petites feuilles,
- 1 cerisier des oiseaux,
- 1 aulne.

Un ré-engazonnement sera réalisé pour accueillir 2 à 3 terrains de AirBadminton (pas de traçage au sol, installation et désinstallation à chaque fois).



Zone 2 : des îlots de fraîcheur avec des bosquets et une haie d'arbres nourriciers

Dans cette seconde zone située à l'entrée de la salle 4 massifs ont été dessinés avec des poiriers, noisetiers, troènes, cornouillers, chêne, charme, néfliers, rosiers des haies et prunelliers.

Une haie de chênes, noisetiers, érables, cornouillers, prunelliers, troènes et rosiers des haies a également été plantée.

Le tout sur une surface d'environ 320 m².

Zone 3 : des arbres et arbustes nourriciers le long du sentier piétonnier

3 arbres ont été plantés entre le sentier piétonnier et l'A87 (1 néflier, 1 noyer et 1 érable).

Au final ce sont 47 arbres (14 arbres tiges et 33 arbres plantés en containers) et 175 arbustes qui ont été plantés, uniquement en essences locales.

Des nouvelles bornes d'attache pour les vélos vont aussi être installées le long de la salle de sport.

Toutes ces plantations rentrent dans le cadre des arbres comptabilisés au programme régional « Une naissance un arbre ».

D'autres projets en réflexion pour 2023

D'autres projets de réaménagement sont aussi à l'étude pour 2023 :

- L'espace entre l'école Bellevue et le bâtiment intergénérationnel (espace anciennement appelé « terrain jaune »)
- Les abords de la salle de sport Myriam Charrier
- Un autre square dans un nouveau quartier de la ville

Suite à la dernière commission extra-municipale transition écologique, un groupe de réflexion mêlant élus et citoyens va se constituer pour réfléchir ensemble à d'autres projets de renaturation.

À savoir

Renaturation (définition Larousse)

Opération permettant à un milieu modifié et dénaturé par l'homme de retrouver un état proche de son état naturel initial.

Comme l'indique la ville de Rouen :

La renaturation désigne les processus, naturels ou avec l'intervention de l'homme, par lesquels la nature se réinstalle spontanément dans la ville. Il s'agit de restaurer le bon état écologique des sites à travers des opérations d'aménagement, de gestion des espaces et de sensibilisation des usagers.

La renaturation ne se limite pas à la re-végétalisation, la démarche a pour but :

- d'assurer un retour de l'équilibre des sols,
- de permettre la création de corridors écologiques qui impacteront favorablement la faune et la flore,
- de retrouver une interaction entre les espèces, élément essentiel dans l'équilibre des écosystèmes.

Plus de 6000 espèces ou variétés de plantes peuvent trouver une place au cœur d'un milieu urbain (source JBF). Un territoire intégrant 30% d'espaces naturels permet de diminuer de 50% l'effondrement des espèces.



Projet de nouveau quartier de la ferme : réunion publique et permanences organisées

Des modalités complémentaires de concertation sont mises en place concernant l'aménagement du secteur de la Ferme.

Par délibération du 5 juin 2018, le Conseil Municipal a décidé d'ouvrir la phase de concertation préalable à la création d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) pour l'urbanisation du secteur de la Ferme (anciennement dénommé secteur de la Bouzanne) et a également défini les modalités qui s'y rattachent afin d'associer la population au processus de réflexion et d'élaboration du projet retenu.

Au cours de cette phase de concertation, le projet de ZAC de la Ferme a été présenté au grand public lors d'une réunion publique en 2019 et de 2 permanences en 2021 qui avaient permis d'enregistrer les observations des habitants dans un registre prévu à cet effet, toujours disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

Le projet a été révisé pour tenir compte des avis contenus dans le registre de concertation et des évolutions



souhaitées par la Municipalité. Pour clore la phase de concertation des études préalables, une nouvelle réunion publique et 2 permanences sont programmées. Elles ont pour but de présenter, expliquer et échanger sur les évolutions du projet, les enjeux du site, le périmètre opérationnel et le programmé envisagé. Les habitants pourront ajouter leurs observations sur le projet dans le registre de concertation. Les habitants pourront ajouter leurs observations sur le projet dans le registre de concertation.

Les permanences de l'aménageur ALTER auront lieu à l'Hôtel de Ville mardi 2 mai de 9 h à 12 h et jeudi 11 mai de 14 h à 17 h. La réunion publique est prévue à l'Espace Bellevue jeudi 4 mai à 19 h.

[Contact : Aurélie Godeau, chargée d'urbanisme, au 02 41 79 78 88 ou à urba-adt@ville-murs-erigne.fr]

Enquête d'aménagement urbain : donnez votre avis !

De mars à juin 2023, la Commune met en place une grande enquête auprès des usagers du territoire afin de l'aider dans la construction de son futur plan de circulation, dénommé « Schéma directeur urbain ».

Afin de réaliser ce futur plan de circulation de Mûrs-Érigné, il est proposé à tous les habitants et usagers de la commune de notifier les points positifs et ceux à améliorer sur notre territoire. Les thématiques associées à ce plan sont nombreuses : signalétique routière (directionnel, limitation de tonnage, vitesse, feux tricolore...), circulation (des véhicules motorisés, des vélos, piétonne...), stationnement, vitesse, sécurité...

Il est proposé aux habitants de remplir un formulaire ([en ligne sur www.murs-erigne.fr/plan-de-circulation](http://www.murs-erigne.fr/plan-de-circulation) ou sur papier à l'Hôtel de Ville) en indiquant vos remarques avec le plus de précisions ou détails possibles pour une meilleure compréhension des points positifs à reproduire, des problématiques rencontrées ou des souhaits émis.

Exemples : « je trouve cela positif d'avoir une voie vélo réservée et sécurisée rue Aimé de Soland. Il en faudrait une aussi route de Cholet et partout où cela est possible. » ou encore « les automobilistes ne respectent pas la limitation à 30km/h route de Cholet. Il faudrait un système pour les ralentir. Peut-être en réduisant la voie. »

Vous êtes déjà plus d'une quarantaine de personnes à avoir pris le temps de remplir ce formulaire, nous vous en remercions et espérons que vous serez encore plus nombreux à le faire d'ici fin juin afin que cette enquête soit la plus complète possible.



MOBY dans nos 3 écoles élémentaires



Les ateliers écomobilité MOBY dans les écoles ont débuté fin mars et se sont poursuivis jusqu'en avril dans les classes de CP au CM2 des 3 groupes scolaires érimûrois.

Des ateliers en classe ont été animés par Leslie Babonneau de l'association Alisée. Ils ont permis aux enfants de réfléchir aux enjeux et aux impacts de la mobilité sur l'environnement ou la santé. Et ça a participé dur ! Les enfants sont très conscients du monde qui les entoure et des pistes d'amélioration.

Merci aux équipes enseignantes, aux enfants et leurs parents qui s'investissent dans ce programme afin d'approfondir la question de la mobilité sur notre territoire. Gageons que le résultat de ces 2 ans de programme amènera de beaux projets d'écomobilité sur Mûrs-Érigné.

Initiatives

Allô Brico Services, votre « homme toutes mains »

Bricolage, jardinage, dépannage informatique et multimédia, nettoyage ou encore livraison, ce sont ces prestations que l'érimûrois Sébastien Rivet se propose d'effectuer pour vous. Installé depuis 2021 à Mûrs-Érigné, commune où il a grandi, il a franchi le pas il y a 2 mois en se mettant à son compte et en créant sa société Allô Brico Services. Rencontre.

Sébastien, que faisiez-vous avant de vous mettre à votre compte ? Pourquoi avoir choisi de devenir indépendant dans le domaine du multiservices ?

Après un BAC Pro vente et un BTS négociation et relations clients, j'ai passé 14 ans comme commercial dans le bâtiment, dont plus de 10 ans dans la rénovation de l'habitat. Le bricolage est une passion. J'ai rénové des maisons, rendu des services de bricolage à des amis et à la famille. J'avais envie de changer de vie, allier l'utile à l'agréable en faisant de cette passion mon métier. C'est un domaine qui est toujours en mouvement, il y a beaucoup de services possibles, et j'aime quand ça bouge.

La liste des petits travaux proposés est longue et très variée. Que faites-vous exactement ?

Je suis un artisan inscrit à la chambre des métiers, mais je n'effectue pas de travaux soumis à la garantie décennale. Mes principales activités sont le bricolage et le

jardinage. Je pratique aussi l'assistance informatique et multimédia. Le coaching est le service que j'aimerais développer. Le but est que les gens apprennent avec moi et deviennent autonomes par la suite. J'aime transmettre mon savoir. Le nettoyage et la livraison sont des activités secondaires que je peux proposer aux clients. Je me forme en parallèle de mon activité pour augmenter mes compétences, notamment en électricité pour avoir certaines habilitations.



Comment fonctionnez-vous ?

Les personnes me contactent et je leur propose un devis gratuitement. Mes prestations peuvent, sous certaines conditions spécifiques, faire l'objet d'un crédit d'impôt.

Avez-vous des projets ?

J'aimerais créer un service « solidaire » où j'interviendrais chez des érimûrois dans le besoin, qui n'ont pas forcément les moyens d'avoir ce type de services, à qui j'appliquerais un prix réduit. Être solidaire me tient beaucoup à cœur. Je suis bénévole à l'aide alimentaire et au transport solidaire du CCAS. Je l'ai été au Emmaüs de Saumur où je m'occupais d'ailleurs du petit électroménager à réparer pour lui donner une seconde vie.

[Contact : Sébastien Rivet, Allô Brico Services, au 07 49 08 94 90, à contact@allobricoservices.fr ou sur allobricoservices.fr]

Aménagement en bref

Nouvel arrêt de car

Depuis le 27 février, un nouvel arrêt de car a été mis en place sur le circuit scolaire 162 VILLON. Cet arrêt, nommé Clos au Beurre est situé entre les arrêts « Route des Gilardières » et « Mûrs-Érigné ». Il se situe quelques mètres avant le stop qui débouche sur la route de Nantes, près de la ferme Buret.

Travaux et déviation aux Hauts de Mûrs

Des travaux de finitions sur le dernier tronçon de voie situé à l'entrée de la ZAC des Hauts de Mûrs (bordures, trottoirs, réalisations des enrobés) ont débuté le 17 avril dernier et devraient durer 6 semaines environ. Durant les travaux, la circulation et les accès aux parcelles seront maintenus excepté au moment de la réalisation des enrobés. Durant cette période, une déviation sera réalisée par le Chemin de Trémur.

Démolition route de Brissac

La maison du 41 route de Brissac a été démolie en mars dernier. Prochainement, le chantier pour la construction d'une chambre funéraire débutera.



Démolition route de Brissac

Création d'une « Semaine de la parentalité » du 2 au 7 octobre

Parce que l'avenir d'une commune repose sur la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la famille quel que soit sa composition. Parce que le bien-être, le bien-vivre, des relations fluides et conviviales imprégnées de bienveillance sont au cœur de nos préoccupations. Parce qu'être parent n'est pas toujours une évidence et qu'il est parfois bon et sain d'être soutenu dans ce rôle si important, nous souhaitons convier toutes les familles érimûroises à une première semaine d'évènements autour de la parentalité qui se déroulera du 2 au 7 octobre 2023.

Être parent c'est avant tout beaucoup de bonheur, de joie, mais c'est aussi parfois être démuni face à certaines situations. Et l'on peut se sentir seul, ne pas savoir vers qui se tourner, ou ne pas oser demander. Connaître d'autres familles, se rencontrer, échanger, c'est se donner l'occasion de découvrir que l'on rencontre tous, à un moment ou à un autre, des situations plus délicates. C'est également une bonne façon d'échanger des informations qui peuvent nous être utiles. C'est ce qui crée de la solidarité!

Être parent ne s'arrête pas à l'adolescence, lorsque nos enfants deviennent parents à leur tour, si nous devenons grands-parents, nous restons les parents de nos enfants! Il n'y a pas de limite d'âge à être parent. Toutes les générations sont conviées et sollicitées pour participer à la mise en place de cette grande première. Nous

savons que nous aurons d'ores et déjà une soirée ciné-débat le mardi et un temps fort de clôture la journée du samedi (programme complet dévoilé ultérieurement).



Le thème retenu pour cette année est « La parentalité, évolution et mutation ».



Que cela vous inspire-t-il? Quelles idées, envies cela évoque pour vous? La Municipalité souhaite répondre au mieux à vos besoins de parents et vous proposer des temps ludiques, pédagogiques, informatifs et conviviaux. C'est pour cela que nous allons mettre à votre disposition une boîte à idées dans laquelle vous êtes

invités à nous soumettre idées et envies de thèmes, d'animations... que vous aimeriez trouver sur ces temps-là. Évidemment, nous ne pourrions répondre à tout sur la première, mais ce ne sera que partie remise pour les années à venir!



Réalisation d'un « mur photos » collaboratif

Nous aimerions, à l'occasion de cette semaine de la parentalité, réaliser un mur tapissé de photographies ou dessins de ce qui représente, pour vous, la famille. Les enfants inscrits sur les temps périscolaires réaliseront des dessins en ce sens. Nous vous invitons à vous prendre en photo dans le lieu qui vous rassemble et vous ressemble. Que ce soit dans la cuisine, dans le salon, dans votre jardin, ou au terrain de sport, en petit ou grand comité... montrez-nous ce qu'est une famille aujourd'hui, ce que représente la parentalité pour vous. Puis envoyez-nous votre photo via un formulaire en ligne disponible sur www.murs-erigne.fr/photos avant le 8 septembre. Elle sera imprimée pour l'exposition et vous sera remise ensuite à la fin de l'exposition.

Ça bouge et ça POP chez les professionnelles de la petite enfance!

Cette année encore la Maison de l'Enfance a participé à la « Semaine Nationale de la petite enfance ». Cette 10^{ème} édition s'est déroulée du 18 au 25 mars sur la thématique « POP, de l'extraordinaire au quotidien ». Cette semaine a pour objectif de réunir le trio enfant-parent et professionnelles autour d'ateliers d'éveil conçus pour les enfants à partir de 3 mois. Pour la Maison de l'enfance c'est l'occasion de nous retrouver et d'échanger entre professionnelles de la petite enfance.

Les couleurs ont été mises à l'honneur avec des ateliers spécifiques à cette Semaine Nationale de la Petite enfance avec des professionnelles et des enfants qui ont tous joué le jeu de s'habiller ou d'agrémenter leur tenue de la couleur du jour. C'est un lundi printanier «jaune», un mardi tout en «rouge», un mercredi placé sous le thème de la zénitude avec la couleur «verte», un jeudi «orange» et un vendredi «multicolore» auxquels nous avons eu le plaisir de participer. Les enfants accompagnés des professionnelles ont pu découvrir de nombreux trésors dans des boîtes qui ont fait POP, des ateliers de manipulation au couleurs POP ainsi que la réalisation d'une fresque avec le célèbre dinosaure POP. Quel plaisir de réunir des professionnelles de l'accueil à domicile et collectif, la



ludothécaire et les bénévoles avec les enfants autour d'ateliers POP et colorés. Merci à vous tous.

Douze assistantes maternelles de Mûrs-Érigné se sont engagées au mois de mars dans la formation « Un mot, un signe » dans le cadre de leur formation continue. Au terme de celle-ci, cela leur permettra d'intégrer dans leurs pratiques professionnelles la communication gestuelle associée à la parole en proposant notamment des activités ludiques adaptées et ce, dans l'objectif d'améliorer leur communication avec les enfants.

Du 18 avril au 31 mai, retrouvez l'exposition « Métier d'Assistant Maternel » dans le hall de l'Hôtel de Ville et à la Médiathèque Jean Carmet (plus d'informations page 21).

[Contact : Relais Petite Enfance, Maison de l'enfance, 11 rue des alouettes, au 02 41 66 38 91 ou à rpe-murserignesoulaines-pdl@vyv3.fr]

14-25 ans, participez aux chantiers jeunes et gagnez 15€!

Au Conseil Municipal du 4 avril dernier, la création de chèques pour les chantiers jeunes a été votée.

En effet, l'Espace Jeunes va proposer à ses jeunes adhérents de participer à des chantiers d'une demi-journée (3h) rémunérés 15€ à dépenser pour financer une activité organisée par la Commune (sorties ou séjours de l'Espace Jeunes, spectacle du CCJC...).

Exemples de chantiers: ranger les rayons de la médiathèque, co-animer des jeux pour le public de la ludothèque, placer les spectateurs au Centre Culturel Jean-Carmet, réaliser des travaux d'entretien des espaces verts...

Les jeunes intéressés sont d'ores et déjà invités à se faire connaître auprès des animateurs de l'Espace Jeunes.



[Contact : Espace Jeunes, Nicolas Naudin, au 02 41 444 441 ou à n.naudin@ville-murs-erigne.fr]

« X+Y= ?, équation non résolue », création théâtrale originale

Les jeunes adhérents à l'activité théâtre de l'Espace Jeunes, encadrés par Anne Eyer, metteur en scène, et accompagnés par les jeunes de la troupe du théâtre Tac Ô Tac (Blaison Saint Sulpice) vous invitent à découvrir leur spectacle mardi 30 mai, à 20h15, au Centre Culturel Jean Carmet.

Depuis le début de l'année, ils ont travaillé sur des thématiques communes, à savoir: l'amour et la haine, le harcèlement, et les relations garçons-filles. Le résultat de ces créations sera présenté au public lors de cette soirée.

Entrée libre. Au Centre Culturel Jean Carmet. Durée: 1h30.

[Contact : Espace Jeunes, Nicolas Naudin, au 02 41 444 441 ou à n.naudin@ville-murs-erigne.fr]



En bref

La plaquette des animations estivales de l'Espace Jeunes paraîtra mi-juin!

Au programme: un Summer Games le 1^{er} juillet pour fêter l'approche des vacances, un séjour du 17 au 20 juillet et un second du 21 au 23 août. Bloquez déjà votre agenda! Des veillées et plus d'une soixantaine d'activités vous seront proposées durant tout l'été. Les inscriptions seront possibles dès le 16 juin selon les horaires de permanences annoncés dans la plaquette. L'Espace Jeunes sera fermé du 31 juillet au 15 août.



Terre de Jeux 2024: animation tennis de table le 3 juin

11 des 15 communes d'Angers Loire Métropole labellisées Terre de Jeux 2024 se sont rassemblées pour réaliser ensemble des événements autour des sports olympiques et paralympiques de 2023 à 2024. Après Trélazé et Avrillé, c'est au tour de Mûrs-Érigné d'accueillir les délégations des 10 autres communes, samedi 3 juin, de 9 h 30 à 12 h 30, avec une animation autour du tennis de table.

L'objectif de ces événements est d'accompagner les habitants jusqu'en 2024, année des JO, en leur faisant vivre le monde sportif et olympique sur le territoire grâce à l'organisation de défis dans chaque commune, pour une délégation d'habitants de tout âge.

À Mûrs-Érigné, c'est avec l'ASI Tennis de table que l'animation sera proposée, l'occasion de mettre en avant ce club qui fête ses 50 ans cette année, et ce sport qui se joue aussi bien en individuel qu'en équipe.

La matinée commencera par un défilé des délégations, aux couleurs des anneaux et en musique sur l'hymne des jeux. Puis les délégations découvriront le tennis de table pendant 2 heures au travers de mini tournois. L'événement est ouvert au grand public, n'hésitez pas à venir encourager nos joueurs !

Entrée libre pour le public, à la salle Myriam Charrier.



L'organisation de cette matinée est le résultat d'un travail commun entre l'ASI Tennis de table, Les archers de l'Aubance, Les chemins creux, Le commerce, l'OMSCLAS et des membres de la commission vie associative et sportive. Ce collectif organisateur peut encore accueillir des associations qui souhaiteraient s'associer au projet. **Si vous êtes intéressées, contactez Aurélie Fontaine, responsable du service vie associative, au 02 41 57 81 85.**

Un nouveau visage à l'accueil de l'Hôtel de Ville



De gauche à droite: Julien Gaboriau, Jennifer Paturaud et Beldora Georges.

Après 36 années passées au sein de la Collectivité, Arlette Antier, responsable du service population, est partie en retraite au 1^{er} avril. L'occasion de réorganiser le service population (accueil-état civil) de l'Hôtel de Ville.

Depuis début avril, vous pouvez désormais être accueillis par Beldora Georges, fraîchement arrivée de la mairie de Sainte-Gemmes-sur-Loire, où elle effectuait des remplacements. Jennifer Paturaud, qui travaillait déjà à l'accueil, est devenue responsable du service. Ce dernier a intégré le pôle « Citoyenneté et Affaires sociales », dont la gestion est assurée par Julien Gaboriau et dans lequel se trouve également le CCAS.



•••• Naissances

EL OUTMANI Ihsen: 13/01/23
PERCHEMIN Théo: 27/01/23
PÉRON Pharell: 03/02/23
BINEAU Céleste: 11/02/23
LEVEAU Ambre: 17/02/23
CHÉDHOMME Théo: 21/02/23
AMBLASSO HARDY Rosalie: 27/02/23
BOURIGAUULT Lenzo: 06/03/23
SOURICE GRIMAUULT Loïs: 09/03/23



•••• Mariages

GUERROUAH Salim et GOULET Shana: 25/02/23
RÉMIR Julien et PÉAN Murielle: 11/03/23

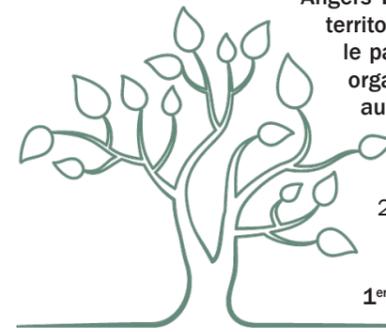
Carnet d'état-civil



••••• Décès

BEAUMONT Régina: 26/01/23
COQUAIRE Henriette: 31/01/23
SOUCHOT Andrée vve KALKOTOURIAN: 05/02/23
BOISDRON Yvette vve MIHALIK: 05/02/23
FULCRAND René: 08/02/23
LEGUILLIER Jacques: 27/02/23
LAVIE Jean-Max: 09/03/23

De mai à fin août, participez à l'identification des arbres remarquables de la commune



Angers Loire Métropole s'est fixé l'objectif de renforcer la connaissance des arbres remarquables de notre territoire. Ces arbres, du fait de leur taille, leur âge, leur essence rare ou encore leur localisation, enrichissent le paysage et sont de véritables repères visuels valorisant le cadre de vie. Pour mieux les connaître, ALM organise avec les communes, un inventaire participatif mené sur plusieurs années. Cette démarche permet aux habitants et acteurs locaux d'identifier sur le terrain les arbres considérés comme remarquables.

Neuf communes se sont portées volontaires pour organiser cet inventaire participatif sur leur territoire cette année. C'est le cas de Mûrs-Érigné! Les relevés se déroulent du mois de mai jusqu'à fin août 2023, via l'application web mise à disposition par ALM. Certains des arbres relevés pourront être inscrits et protégés au sein du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Une réunion publique est organisée pour présenter la démarche et illustrer comment contribuer **lundi 1^{er} juin 2023, à 18 h 30, à l'Espace Bellevue**. Pas besoin d'être expert pour participer, alors venez nombreux!

Plus d'informations sur www.angersloiremetropole.fr/arbresremarquables
[Contact: ALM à dadt-planification@angersloiremetropole.fr]

Gagnez du temps et de l'argent en covoiturant avec Klaxit!

Angers Loire Métropole, le réseau Irigo et l'appli Klaxit favorisent le covoiturage pour les trajets du quotidien. Les trajets dans l'agglomération sont subventionnés afin d'encourager et de développer cette pratique.



+ simple + sobre + sympa

L'objectif est de proposer une alternative simple et efficace, plus économique, sobre et conviviale que les trajets seuls dans sa voiture personnelle. La formule Klaxit est simple: les conducteurs sont rémunérés et les 10 premiers trajets sont offerts aux passagers, puis 0,50€ par trajet, peu importe la distance. ALM se classe 5^{ème} dans le classement des villes françaises qui covoiturent le plus, avec plus de 21 000 trajets réalisés en janvier 2023 (source: baromètre du covoiturage, Klaxit).

Comment ça marche?

Tous les trajets en covoiturage réalisés sur l'application Klaxit et ayant pour origine ou destination l'une des 29 communes d'Angers Loire Métropole sont subventionnés par Irigo. Concrètement, les passagers voyageront gratuitement sur 10 trajets, puis devront payer 0,50€ par trajet effectués. Les conducteurs seront de leur côté rémunérés par Klaxit. Soit un complément de revenu potentiel de 160€/mois pour un conducteur qui transporterait 2 passagers sur 20 jours travaillés et 20 km. Depuis le 1^{er} janvier, 100€ sont offerts aux primo-covoitureurs. En savoir plus: service-public.fr/particuliers/actualites/A16213

Comment utiliser le covoiturage?

Pour covoiturer gratuitement, c'est simple: inscrivez-vous sur l'application mobile Klaxit et trouvez les covoitureurs proches de vous. Renseignez vos adresses et préférences, Klaxit se charge de vous trouver le covoitureur parfait. Lancez-vous pour votre 1^{er} trajet!

Vous êtes passager? Les 10 premiers trajets sont offerts puis vous coûte 0.50 € par trajet. Vous êtes conducteur? Vous êtes rémunéré pour votre trajet!

Plus d'informations sur www.irigo.fr/covoiturage

Exposition « Le SCoT c'est quoi? » du 26 avril au 10 mai

L'Hôtel de Ville accueille l'exposition « Le SCoT c'est quoi? » du 26 avril au 10 mai avec 4 panneaux consacrés aux enjeux et au Projet d'Aménagement Stratégique (PAS, anciennement PADD). Après l'été, la même exposition reviendra avec 2 panneaux supplémentaires sur les orientations et objectifs du SCoT. Le SCoT, Schéma de Cohérence Territoriale, est un document de planification qui fixe, à l'échelle de plusieurs communes ou groupements de communes, les orientations fondamentales de l'organisation du territoire à un horizon de 20 ans. Il s'impose aux Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) et doit lui-même respecter des documents et normes supérieurs tels que le schéma d'aménagement régional (SRADDET).

En bref

« 2023 : maintenir nos efforts et investir de manière réfléchie »

« La construction du budget prévisionnel de 2023 a été rendue complexe étant donné l'inconnue liée à l'augmentation des tarifs d'énergie. Les augmentations du point d'indice pour la rémunération des agents, visant à compenser en partie l'inflation, le coût des denrées alimentaires et celui des fournitures font bondir les charges de fonctionnement pour la collectivité. Les recettes attendues s'améliorent un peu mais pas suffisamment pour compenser. C'est donc l'excellent résultat de fonctionnement de 2022 qui viendra donner du souffle à ce budget. Ainsi, la Capacité d'Autofinancement Financière (CAF) de la commune atteint l'objectif que nous nous sommes fixés. Pour autant, la charge de la dette reste conséquente

et vient amputer largement la capacité d'investissement par autofinancement de notre commune. C'est donc par l'apport de subventions que nous aurons la capacité d'investir pour continuer de rendre le service public attendu par nos concitoyens. Réjouissons-nous tout de même de constater que les efforts fournis depuis de nombreuses années pour assainir les finances ont porté leurs fruits, puisque Mûrs-Érigné est sortie du réseau d'alerte de la préfecture quant à ses comptes. »

Jérôme Foyer, Maire, en charge des finances.



Des investissements à hauteur de 1 205 364 €

Il existe 3 types d'investissement. Les dépenses « récurrentes » qui concernent différents domaines comme l'informatique, les bâtiments scolaires, les bâtiments communaux, les dépenses de secours... Les dépenses « structurantes » liées à des équipements nouveaux ou à des dépenses importantes de rénovation globale d'un équipement ou d'un bâtiment. Et les dépenses « d'infrastructures » dans lesquels on va retrouver les différents travaux, études ou aménagements sur l'espace public.

487 108 € d'investissements récurrents

Travaux d'économies d'énergie dont isolation, remplacement d'huissierie, régulation Gestion Technique Centralisée (GTC)...



140 000 € pour les bâtiments communaux

Changement chaudière CCJC, construction terrasse médiathèque, achat de matériel pour les spectacles, four pour l'office, logiciel billetterie...



75 000 € pour la culture

Travaux d'isolation, régulation GTC, acquisition de matériel pour création de classes, remplacement de volets roulants, équipement informatique, aménagement des cours...



65 000 € pour le scolaire

Plans de gestion ENS Aubance, Vallée de la Loire, Roche de Mûrs, requalification des espaces verts, renaturation, trame paysagère, création d'un jardin partagé...



52 000 € pour la biodiversité

Changement de serveurs, matériel courant, téléphonie, logiciels métiers, clés sécurisées...



45 000 € pour l'informatique

Plans d'évacuation, blocs secours, rampe d'accès PMR Hôtel de ville, défibrillateurs, poteaux incendie...



20 000 € pour les secours

Changement chaudière, installation de radiateurs...



10 000 € pour les locatifs

590 756 € d'investissements structurants

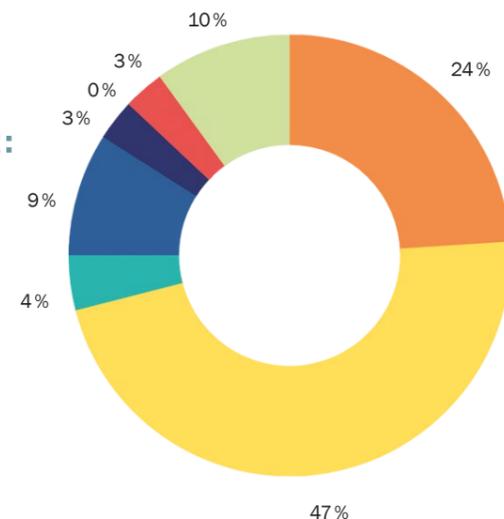
- 450 756€ investis pour la rénovation de l'éclairage du stades des Varennes,
- 140 000€ pour la création d'un local pouvant accueillir la micro-boulangerie.

127 500 € pour les infrastructures

- 50 000€ d'études d'urbanisme (étude préalable de faisabilité économique de l'Îlot des Closeaux),
- 50 000€ d'opérations d'aménagements (requalification parking, achat de mobilier urbain, requalification des chemins non revêtus),
- 27 500€ pour le tourisme (réfection ANC camping, actions touristiques).

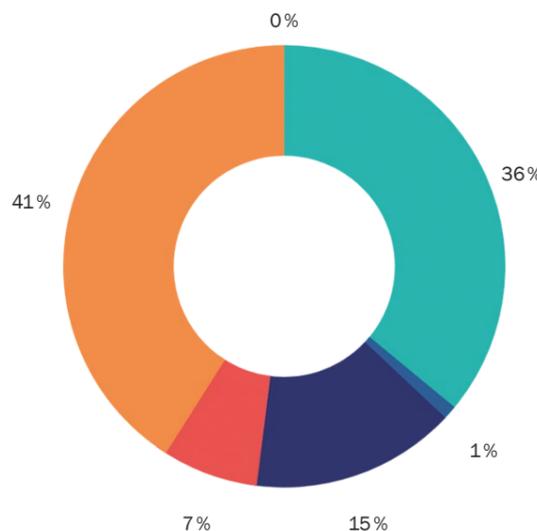
Un budget de fonctionnement équilibré

Dépenses de fonctionnement : **6 726 500 €**



- Dépenses courantes pour le fonctionnement : **1 630 950 €**
- Dépenses de personnel : **3 189 850 €**
- Attribution de compensation versée à ALM : **280 007 €**
- Subventions versées aux associations, au CCAS, à la programmation culturelle... : **583 650,95 €**
- Intérêts des emprunts : **165 000 €**
- Dépenses liées à des recettes non perçues, des remboursements pour des frais médicaux : **18 800 €**
- Virement à la section d'investissement : **691 242,05 €**

Dépenses d'investissement : **2 940 310 €**



- Reprise du résultat (déficit et dépenses engagées à reporter sur le budget) : **1 042 685,53 €**
- Passage à la M57 : **27 251 €**
- Remboursement du capital des emprunts : **454 000 €**
- Attribution de compensation versée à ALM : **196 708 €**
- Dépenses sur des projets d'investissements : **1 205 364 €**
- Dépenses imprévues : **13 001,47 €**



Des outils d'analyse et de suivi du budget vert

« Afin de suivre au plus juste les finances communales, nous allons élaborer et utiliser des outils de suivi et d'analyse de nos dépenses et de nos recettes. L'établissement d'un plan de trésorerie nous permettra d'anticiper les éventuelles difficultés que nous pourrions rencontrer dans l'année. Les outils de suivi budgétaire par service vont également venir en appui des agents responsables de service ou de pôle afin de gérer le plus fidèlement possible leurs dépenses. Ces

outils vont permettre d'anticiper, de réagir et de s'adapter au cours de l'exercice budgétaire. Cette autonomisation des services sera aussi un gage d'efficacité dans la gestion au quotidien et dans la préparation budgétaire de l'exercice suivant. »

Caroline Legrand,
adjoite en charge
de l'exécution budgétaire.



L'objectif du budget vert est d'enrichir les éléments financiers relatifs aux projets réalisés au cours de l'année par un volet permettant d'appréhender leur impact climatique. Les dépenses sont classées en 4 catégories : favorable (impact positif sur le climat aujourd'hui et demain), neutre (sans impact significatif sur la trajectoire de neutralité carbone), défavorable (incompatible avec la neutralité carbone, induit des émissions de gaz à effet de serre significatives), et indéfini (non classable en l'état par manque d'informations).

Dépenses de fonctionnement: une première année test

L'analyse lancée cette année porte sur le budget principal de la commune. Elle concerne les dépenses prévisionnelles de fonctionnement en dehors des opérations d'ordre et de transfert entre sections et les opérations d'équipement inscrites en investissement, soit sur 5 703 198 €.

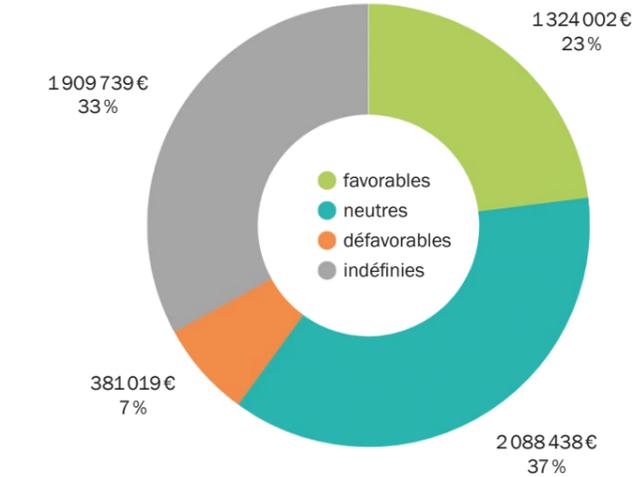
L'analyse du budget de fonctionnement montre que 23% des dépenses prévues sont favorables au budget et seules 7% sont défavorables. Il est compliqué pour la première année de mise en place de juger et d'évaluer la performance de cette répartition. Elle servira de base pour évaluer la trajectoire de la commune et sera amenée à évoluer au fil du temps, notamment avec le recul de plusieurs années de mise en place.

1 324 002 € de dépenses favorables

- Rémunération et charges diverses du personnel affecté à des missions en faveur de l'environnement (chargée de projet environnement et paysage, agents du service des espaces verts et publics, cuisiniers, chargée de mission alimentation et circuits courts),
- Versement de la prime mobilité,
- Indemnités des élus qui œuvrent pour la transition écologique,
- Subventions aux associations dont les actions vont dans le sens d'un impact climat limité,
- Adhésion à des associations en faveur de la transition écologique,
- Travaux d'entretiens courants des bâtiments visant à la baisse des consommations d'énergie (isolation, changements d'huissières, passage aux leds),
- Participation à l'usage du vélo par les agents.

2 088 438 € de dépenses neutres

- Charges sociales pour le personnel,
- Contrat de prestation de services pour la Maison de l'enfance,
- Subvention au CCAS et à la programmation culturelle,
- Versement d'une aide aux écoles pour les fournitures scolaires,
- Contrats de maintenance informatique et autres.



381 019 € de dépenses défavorables

- Locations de véhicules, de nacelles pour des travaux,
- Impression et diffusion de supports de communication,
- Electricité, carburants et combustibles,
- Utilisation de produits de traitement pour le stade.

1 909 739 € de dépenses indéfinies

- Rémunération du personnel,
- Attributions de compensation à ALM,
- Petits équipements.

Dépenses d'investissement : un budget majoritairement favorable

L'analyse porte sur les dépenses d'opérations d'investissement soit 1 202 864 €. 71% des investissements sont favorables. Les investissements défavorables représentent seulement 10% du total.

852 837 € de dépenses favorables

Une part importante de l'investissement est consacrée aux travaux d'économie d'énergie dans les différents bâtiments publics de la commune ainsi qu'au stade des Varennes (573 440 €). Le deuxième poste, outre la réalisation de la micro boulangerie, est l'aménagement d'espaces verts ou leur valorisation en terme de biodiversité (89 357 €).

146 625 € de dépenses neutres

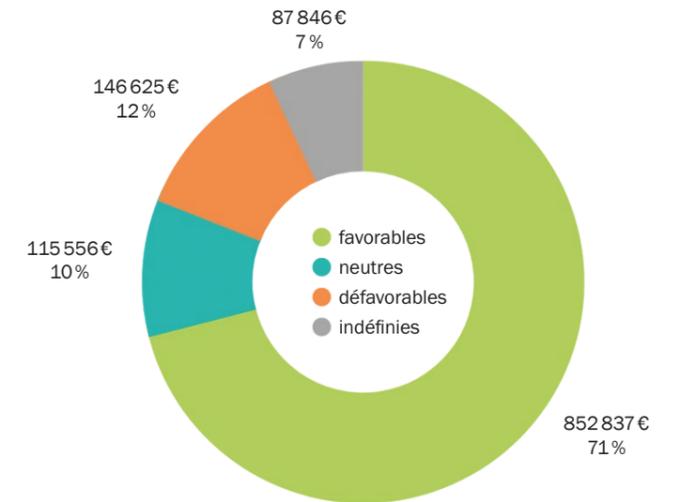
Les dépenses neutres sont consacrées pour 36% à l'aménagement urbain (étude OAP des closeaux, divers travaux sur l'espace public) et pour 37% à l'équipement des bâtiments publics (achat de fours, remplacement de matériel de cuisine, aspirateur pour l'atelier de menuiserie du CTM,...). Le reste concerne la sécurité incendie et l'informatique.

115 556 € de dépenses défavorables

34% des dépenses défavorables sont destinées au fonctionnement des services communaux. Cela comprend notamment du matériel pour le Centre Culturel Jean Carmet et le Centre Technique Municipal. À cela s'ajoute le matériel informatique avec 27% des dépenses. L'achat de matériel pour les écoles représente 9% des dépenses défavorables. La réfection d'un parking représente à lui tout seul 20% des dépenses défavorables.

87 846 € de dépenses indéfinies

Les dépenses d'investissement classées en indéfini sont exclusivement consacrées à l'acquisition de mobilier aussi bien pour les écoles que pour la médiathèque ou le service vie associative. Cela s'explique par le fait qu'il est très difficile, voire impossible, pour le moment de connaître et de tracer l'origine des différents mobiliers que l'on achète. En effet, un achat chez un fournisseur local ne présume pas pour autant que le matériel soit produit localement. Certaines pièces viennent parfois de loin.



71%
du budget
d'investissement
considéré comme
favorable
sur l'environnement

« L'analyse réalisée sur le budget prévisionnel n'est qu'un premier pas vers une véritable gestion éco-responsable orientant les choix budgétaires à partir de critères environnementaux.

Il convient maintenant de confronter ce budget à la réalité, c'est-à-dire aux dépenses qui seront réellement faites au cours de l'année. Cela nécessite une forte implication des services municipaux, qui sensibilisés aux enjeux bioclimatiques seront en mesure d'en comprendre l'intérêt lorsqu'ils devront qualifier chaque dépense: mon achat est-il favorable, défavorable ou neutre? Si j'ai le choix entre deux produits, lequel vais-je privilégier?

Ce sont autant de questions que les agents devront se poser lors de l'exécution du budget et qui permettront, lors du prochain compte administratif, de vérifier l'écart entre le réel et l'imaginaire. Nos décisions budgétaires devront montrer que les choix économiques réalisés sont favorables à l'habitabilité de notre territoire et de notre planète. »

**Philippe Martin, 4^e adjoint
délégué à la transition écologique,
à la démocratie participative
et à l'éco-tourisme.**



2023, la solidarité en action avec le CCAS

Le développement des solidarités s'inscrit au cœur du projet municipal, notamment à travers le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Cet enjeu revêt une importance particulière à l'heure où de plus en plus de foyers sont fragilisés économiquement ou socialement.

Des besoins sociaux en forte hausse

Ces dernières années, nombre d'érimûrois ont pu bénéficier d'une aide ou d'un soutien du CCAS. La crise sanitaire, puis la crise sociétale que nous traversons, ont impacté le quotidien de chacune et de chacun d'entre nous. Mais force est de constater qu'une partie importante de la population est plus sévèrement touchée et cela se ressent sur le terrain. En effet l'isolement social, les difficultés financières, la précarité énergétique ou alimentaire, les difficultés d'accès à l'emploi ou au logement s'intensifient.

L'activité croissante du CCAS pour l'année 2022 témoigne de ces profondes évolutions et des besoins sociaux grandissants qui les accompagnent. À ce titre, l'analyse des besoins sociaux (ABS) et le rapport d'activité du CCAS sont consultables en ligne sur le site internet de la commune. Ainsi, on enregistre une augmentation des sollicitations sur l'ensemble des aides et services proposés et cette tendance se poursuit en 2023.

Des moyens à la hauteur des ambitions sociales

Pour garantir la réussite de ces projets, plusieurs leviers vertueux sont mobilisés, tels que le réemploi de matériel ou d'objets et l'élargissement du réseau de bénévoles. Les dons financiers de citoyens et d'associations, ainsi que la solidarité des commerçants de la commune (dons financiers ou en nature), participent également à soutenir l'activité du CCAS tout au long de l'année.

Enfin, depuis deux années consécutives et malgré un contexte budgétaire contraint, le Conseil d'Administration du CCAS adopte un budget en hausse significative. En effet en 2022 le montant de la subvention communale au CCAS a été revalorisé de près de 33% (porté à 129 000€). Pour l'année 2023, le budget primitif de fonctionnement prévoit une hausse de plus de 30% des dépenses

Développement de la solidarité

Pas de solidarité sans acteurs pour la porter: l'action sociale se base avant tout sur des humains, ainsi que sur un réseau de structures partenaires. Tout d'abord, l'équipe des agents du CCAS s'est renforcée et est désormais composée de trois agents à temps complet. De plus, de nombreux habitants se sont portés volontaires ces derniers mois pour rejoindre les bénévoles, sans qui le transport solidaire pour les aînés, ou encore l'aide alimentaire, ne seraient possibles. La collectivité les remercie chaleureusement pour le temps qu'ils y consacrent et pour leur implication auprès de nos concitoyens.

Enfin, le CCAS n'agit pas seul. Son action s'inscrit en complémentarité de celle de multiples acteurs sur le territoire, avec qui des projets communs se construisent (Département, CAF, CLIC de Loir à Loire, Résidence La Buissaie, etc.)

Le budget prévisionnel 2023 anticipe une augmentation de plus de 70% par rapport à 2022

par rapport au réalisé de l'année précédente et s'équilibre sur un montant global de 169 473€.

Cette évolution reflète à la fois l'augmentation des moyens humains, nécessaires à la réalisation des missions du CCAS, et l'objectif de couvrir les besoins sociaux cités ci-dessus. À titre de comparaison, concernant les dépenses liées aux aides existantes du CCAS, le budget prévisionnel 2023 anticipe une augmentation de plus de 70% par rapport au réalisé 2022 (de 9 922,34€ à 17 075€).

« Secours alimentaires, aides financières, aides aux familles pour les activités des enfants... »

Des projets et des aides pour répondre aux besoins

Les moyens d'action pour répondre à ces besoins se développent également!

Ainsi les conditions d'accès aux aides facultatives du CCAS, destinées aux foyers les plus fragiles économiquement (secours alimentaires, aides financières, aides aux familles pour les activités des enfants...), ont été révisées pour mieux correspondre aux situations vécues. De plus, la communication sur ces aides a été renforcée pour lutter contre le non-recours. L'objectif est ici de permettre à tous ceux qui en ont besoin de demander et de bénéficier du soutien auquel ils ont droit.

Au-delà des questions relatives à la précarité, le CCAS s'est donné pour ambition de prévenir et de lutter contre l'isolement en proposant des actions collectives et conviviales, favorisant le lien social. Une réunion publique, organisée en janvier dernier a permis de constater que les attentes des usagers sont fortes à ce sujet.

L'espace Bellevue, face à l'Hôtel de Ville, est un lieu tout indiqué pour y accueillir ces activités. Le rendez-vous hebdomadaire des aînés s'y déroule désormais chaque lundi, où un repas partagé est suivi d'un

après-midi jeux de société. Un service de transport collectif gratuit est proposé à celles et ceux qui rencontreraient des difficultés pour s'y rendre par leurs propres moyens. De plus, un temps d'échanges et de convivialité se tient une fois par mois à destination des personnes isolées, sur inscription auprès du CCAS. Enfin, divers projets seront proposés à partir des suggestions de la population, qu'il s'agisse d'ateliers découvertes, d'activités culturelles ou encore d'actions intergénérationnelles.

Lancement de « Aînés ensemble! », animations intercommunales gratuites à destination des plus de 60 ans

Le bilan de la Semaine Bleue intercommunale 2022 a mis en avant plusieurs points d'amélioration concernant les activités proposées aux aînés. Il a démontré un manque de visibilité pour les habitants concernant le partenariat existant entre les 4 communes organisatrices.

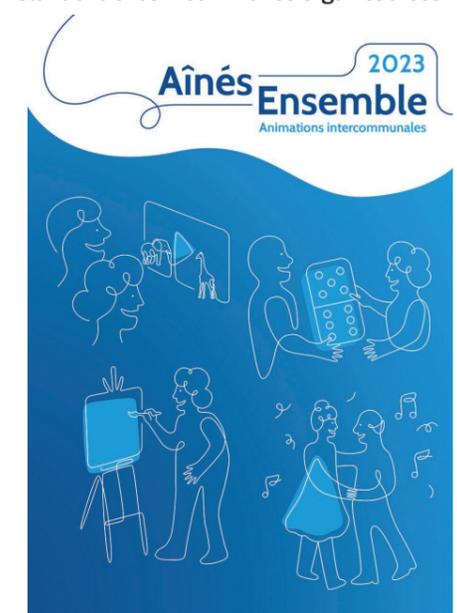
L'absence de plusieurs temps de rencontre et d'échange sur l'année entre les aînés résidant sur ces dernières a également été relevé comme point négatif. En effet, l'aspect ponctuel de la Semaine Bleue ne répond pas aux attentes des plus de 60 ans qui préféreraient avoir des animations tout au long de l'année plutôt que condensées sur 5 jours.

C'est pourquoi, afin de valoriser et rendre davantage visible l'aspect intercommunal de ces animations, mais aussi pour répondre à la demande des aînés, les Communes des Garennes-sur-Loire, Mûrs-Érigné, Saint-Melaine-sur-Aubance et Soullaines-sur-Aubance ont décidé de stopper leur participation à l'évènement national La Semaine Bleue et de créer leur propre évènement « Aînés ensemble! ».

Soucieuse de proposer des animations de qualité toute l'année à leurs aînés et afin de renforcer le partenariat intercommunal qui existe depuis maintenant plusieurs

années, chaque commune s'est donc engagée à maintenir l'organisation d'un évènement sur son territoire, selon un planning établi à l'avance dans l'objectif de proposer une animation par trimestre.

Toutes ces animations sont gratuites et suivies d'un goûter offert pour les aînés des 4 communes organisatrices. Le thé dansant organisé au Centre Culturel Jean Carmet est ouvert à tous les aînés qui le souhaitent. Pour les personnes hors communes organisatrices, une participation de 5€ est demandée. Chaque CCAS propose aux personnes dans le besoin d'organiser un transport solidaire afin qu'elles se rendent à ces animations.



De gauche à droite: Mme Perron, adjointe des Garennes-sur-Loire, Mme Breblion, adjointe de Saint-Melaine-sur-Aubance, Mme Gasnier, adjointe de Mûrs-Érigné, M. Pineau, membre du CCAS de Soullaines-sur-Aubance, lors du point presse de lancement.



Cohabiter et tisser du lien avec « Le temps pour toit »

En proposant ses services pour mettre en relation des personnes prêtes à partager leur habitation, l'association Le temps pour toit permet de rompre l'isolement des personnes âgées, mais aussi de trouver des solutions à la pénurie de logement à laquelle les étudiants doivent faire face. Aujourd'hui, 3 érimûrois sont inscrits dans cette démarche. Rencontre avec Marie-Clotilde Cotonéa, érimûroise hébergeant Flavie Chenu, étudiante, en présence de Céline Barré, chargé de mission pour l'association.

Comment se passe les mises en relation ?

CB: on analyse les besoins de chacun et on voit qui va être compatible. Puis on met en relation. Si les 2 personnes sont partantes on contractualise, et on suit tout au long du contrat comment se passe la cohabitation. On intervient si besoin, chaque rencontre est retranscrite. On apporte un cadre sécurisant et rassurant aux adhérents (ndlr: les personnes qui font appel à l'association deviennent adhérentes). Le contrat est très détaillé avec notamment la description des espaces partagés. Tout se fait dans le respect de l'autre. Et si besoin, on peut revoir le contrat en cours de route pour se réajuster.

Qui est concerné par ces hébergements ?

CB: nos hébergés ont minimum 16 ans, sans limite d'âge maximum. Le contrat est de minimum 4 mois. Il convient aussi pour des personnes en alternance. Les contrats sont réalisés en fonction des besoins. Nous avons des hébergeurs qui veulent rendre service et puis d'autres qui recherchent une présence rassurante et conviviale pour se sentir bien chez eux et/ou rassurer l'entourage familial. Et la majorité de nos hébergés sont des étudiants. La plupart des contrats se font sur une année scolaire. L'hébergeur propose une chambre et l'hébergé doit être autonome. Cependant, la majorité des cohabitations ont le repas du soir en commun.

Marie-Clotilde, Flavie, qu'est-ce qui vous a donné envie de vous lancer dans cette colocation intergénérationnelle ?

MCC: j'ai eu le malheur de perdre mon mari il y a quelques années et je ne me voyais pas rester seule chez moi. Je connaissais déjà l'association du fait de mon ancien métier d'infirmière. J'héberge des jeunes depuis 2017. Flavie est ma cinquième colocataire. J'apprécie l'aspect convivial que cette colocation amène. J'aime le relationnel qu'elle apporte, la possibilité de discuter et échanger avec autrui. C'est très intéressant et enrichissant.

FC: J'appréhendais un peu de venir sur Angers. Je ne suis pas une personne solitaire, j'aime discuter et échanger. Je suis très famille, je passe beaucoup de temps avec la mienne. Ce mode d'hébergement me permet de maintenir du lien, de partager et d'échanger. J'aime avoir l'avis de Marie-Clotilde sur des sujets et inversement, tout en ayant chacune nos espaces et notre rythme de vie. Je me sens à l'aise ici. On partage nos repas quand on peut, mais on cuisine chacune nos plats.

Quel est le coût pour l'hébergé ? Y'a-t-il un coût pour l'hébergeur ?

CB: à la signature d'un contrat, l'association demande, à l'hébergé et à l'hébergeur une prestation dont le montant dépend de la formule de la cohabitation. L'association étant reconnue organisme de service à la personne, les hébergeurs bénéficient d'un crédit d'impôt. Selon la formule, l'hébergé peut être amené à verser soit une redevance d'un montant de 160€ par mois, soit une participation aux frais d'usage (eau, électricité, ...) à son hébergeur. Ici, Flavie paye chaque mois la redevance de 160€.

Si vous deviez ne retenir qu'une chose de cette cohabitation, ce serait ?

FC: pour moi ce serait l'écoute.

MCC: pour moi les discussions. D'avoir des personnes à la fois ouvertes mais discrètes et respectueuses fait que cela fonctionne. Ce n'est pas pesant du tout. Il y a de l'alternance, la personne n'est pas toujours là non plus. Cela laisse de la liberté et du temps seule chez soi.

FC: oui, on n'est pas tout le temps ensemble, c'est pour ça que ça marche.

CB: Ça crée un bon équilibre. Un moment de partage dans un temps donné. L'association est toujours à la recherche d'hébergeurs. Il ne faut pas hésiter à nous contacter pour en savoir plus.

[Contact : Le temps pour toit au 02 40 29 14 82, à info@letempspourtoit.fr ou sur www.letempspourtoit.fr]

Les mercredis cinéma en mai

Ne manquez plus la programmation cinéma: abonnez-vous à la newsletter du CCJC disponible à la Médiathèque et au CCJC ou rendez-vous sur l'agenda en ligne de www.murs-erigne.fr.

03/05 - 20 H 30



« La vie pour de vrai »

À 50 ans, Tridan Lagache démissionne du club de vacances mexicain où il a passé sa vie, bien décidé à retrouver son grand amour d'enfance, Violette. Il débarque à Paris, naïf et perdu mais heureux d'être hébergé chez Louis, un demi-frère dont il ignorait l'existence. Pour se débarrasser d'un Tridan encombrant, Louis supplie une de ses conquêtes, Roxane, de se faire passer pour Violette que Tridan croit reconnaître au premier regard.

10/05 - 15 H



« La plus belle pour aller danser »

Marie-Luce Bison, élevée par son père dans une joyeuse pension de famille pour seniors dont il est le directeur, décide d'aller à la soirée déguisée de son nouveau collègue sans l'accord de son père. Poussée par Albert, son meilleur ami de 80 ans, elle décide de s'inventer un double masculin prénommé Léo pour vivre enfin sa vie d'ado. Bien entendu, à la maison, la relation avec son père se complique.

10/05 - 20 H 30



« Sur l'Adamant »

L'Adamant est un Centre de Jour édifié sur la Seine, accueillant des adultes souffrant de troubles psychiques. L'équipe qui l'anime est de celles qui tentent de résister autant qu'elles peuvent au délabrement et à la déshumanisation de la psychiatrie. Ce film nous invite à monter à son bord pour aller à la rencontre des patients et soignants qui en inventent jour après jour le quotidien.

17/05 - 20 H 30



« Quand tu seras grand »

Yannick est aide-soignant dans une maison de retraite. Entre pression permanente et restrictions budgétaires, il fait face aux manques de moyens avec une bonne humeur contagieuse. Mais lorsqu'on lui impose de partager le réfectoire avec une classe d'enfants, la situation se complique. Leur arrivée ainsi que celle de son animatrice, Aude, va bousculer le quotidien de tous et surtout des résidents...

24/05 - 20 H 30



« Je verrai toujours vos visages »

Depuis 2014, en France, la Justice Restaurative propose à des personnes victimes et auteurs d'infraction de dialoguer dans des dispositifs sécurisés, encadrés par des professionnels et des bénévoles.

Sur le parcours des victimes, il y a de la colère et de l'espoir, des silences et des mots, des alliances et des déchirements, des prises de conscience et de la confiance retrouvée... Et au bout du chemin, parfois, la réparation...

31/05 - 20 H 30



« La nuit du 12 »

À la PJ chaque enquêteur tombe un jour ou l'autre sur un crime qu'il n'arrive pas à résoudre et qui le hante. Pour Yohan c'est le meurtre de Clara. Les interrogatoires se succèdent, les suspects ne manquent pas, et les doutes de Yohan ne cessent de grandir. Une seule chose est certaine, le crime a eu lieu la nuit du 12.

Tarifs cinéma

Adulte: Non adhérent 5,50€
Adhérent 4,50€

Enfant -14 ans: Non adhérent 4€
Adhérent 3€

E-Pass Jeunes accepté

Projections proposées par l'association Familles rurales (AFR) en partenariat avec le CCJC

Des ateliers doublage cinéma en perspective !

La médiathèque vous propose une initiation au doublage avec des ateliers animés par Olivier Fallavier, ingénieur du son.

Le doublage est une étape incontournable de l'industrie du cinéma que tout le monde connaît. Mais qui, à part les comédiens doubleurs professionnels, sait réellement comment cela se passe de l'intérieur? Les participants suivront le déroulement d'une séance normale de doublage, à savoir: pitch du programme choisi, attribution des rôles à interpréter, visualisation de la scène, analyse de la scène, du texte et de l'image, jeu de la scène enregistrée, écoute et analyse de la performance, et enfin nouvel enregistrement tenant compte des corrections apportées.

Ces sessions de travail regrouperont une dizaine de personnes et dureront trois heures pour permettre à tout le monde de passer plusieurs fois au micro.



Inscription obligatoire auprès de la médiathèque au 02 41 57 82 11 ou à mediatheque@ville-murs-erigne.fr avant fin juin.

Prix Gavroche: rencontre avec Laurence Gillot le 3 mai

Dans le cadre de son prix jeunesse, la médiathèque accueille l'autrice Laurence Gillot pour « La fille qui sourit », mercredi 3 mai à 10h30.

Autrice jeunesse depuis 25 ans, Laurence Gillot a écrit la série « Lulu-Grenadine » (chez Nathan) et les scénarios des « P'tit Boule et Bill » (chez Dargaud). Également journaliste à Nancy et « artpostaliste », elle anime des ateliers d'écriture et de correspondance. Elle aime la vie, les goûters et les bons thés. Elle regarde toujours le ciel dans les flaques d'eau. Elle nourrit les oiseaux en hiver (et elle les regarde manger!). Elle randonne dans la montagne.

Elle viendra rencontrer les enfants du Prix Gavroche pour parler de son livre « La fille qui sourit » : « Parce qu'elle tient à rendre la vie plus belle, Adèle a décidé de la décorer avec de la fantaisie, des cascades de bulles de savon et surtout des poignées de

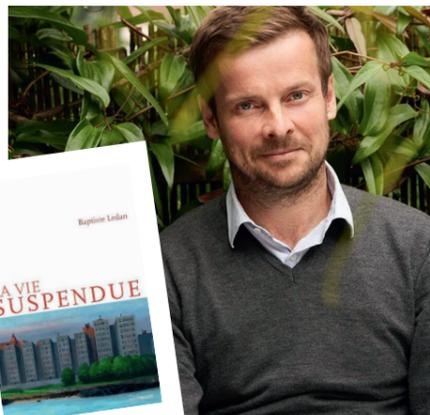
sourires qu'elle distribue à tour de bras. Parce que la vie sourit à ceux qui sourient, comme elle aime à se le répéter. Jusqu'au jour où Adèle rencontre un garçon de son âge victime d'un terrible accident de la route, qui l'a laissé brisé, physiquement et psychologiquement. Adèle prend bientôt l'habitude de venir le voir à l'hôpital, pour le distraire d'abord, puis parce qu'il occupe toutes ses pensées. Mais est-il toujours possible de sourire quand on tombe amoureuse d'un garçon cassé de partout? »

Le vote du Prix Gavroche aura lieu du mercredi 31 mai au mercredi 7 juin à 17h30. La remise du prix Gavroche aura lieu mercredi 28 juin.



Gratuit, ouvert à tous. À la médiathèque. Rencontre également à 14h30 à la médiathèque des Ponts-de-Cé.

Prix Cezam, rencontre avec Baptiste Ledan le 16 juin



Dans le cadre du prix Cezam, la médiathèque reçoit Baptiste Ledan, auteur du roman « La vie suspendue » (éd. Intervalles), vendredi 16 juin à 15h.

Baptiste Ledan est né à Rennes en 1986 et vit à Pantin. Il a travaillé en politique, dans l'enseignement supérieur et en administration publique. Il est lauréat du prix du jeune écrivain en 2003 pour sa nouvelle « Le Cahier » et en 2011 pour « L'Eldorado », ainsi que du prix Don Quichotte de la nouvelle de la ville de Rueil-Malmaison en 2015.

Son roman : « Après la disparition de sa famille, Tomas Fischer part se réfugier dans une ville isolée et lointaine. Il entame

une nouvelle vie, clandestine, dans les marges de cette cité où son statut interlope lui permet de rendre bien des services. Mais Lasciate n'est pas une ville comme les autres : un secret inouï distingue ses citoyens du commun des mortels. »

En imaginant une ville utopique où pourtant les débats ne sont pas moins passionnés que dans nos cités imparfaites, Baptiste Ledan compose avec mordant une fable borgésienne sur l'impermanence.

Gratuit.

Également, rencontre du prix Cezam avec Guillaume Aubin pour son livre « L'arbre de Colère », publié aux éditions La Contre-Allée, mercredi 31 mai à 20h30. Animée par Thierry Dupont et Aurélie Jacquesson, à la médiathèque des Ponts-de-Cé.

Exposition sur les assistants maternels

Jusqu'au 31 mai, une exposition « Métier d'Assistant Maternel » va être déployée dans le hall de l'Hôtel de Ville et à la Médiathèque Jean Carmet.

Ce projet porté par les Relais Petite Enfance (RPE) de VYV3 pays de la Loire vise à améliorer l'attractivité de ce métier et à valoriser cette profession. Cette exposition reflète leur travail, de l'accueil du matin à la fin de journée, en passant par les temps d'animation proposée au RPE ou en balade sur les lieux de vie de leur commune.

Photographies visibles aux horaires d'ouverture de la médiathèque. Celles installées à l'Hôtel de Ville seront visibles en continu.



© Philippe Noisette

Laurent Thibault: 50 ans d'un incroyable parcours musical, le 6 mai

Du château d'Hérouville au château sur la Loire, rencontre avec cet ingénieur du son au parcours incroyable, samedi 6 mai à 20h.

Co-fondateur du groupe Magma, Laurent Thibault a travaillé avec les plus grands : David Bowie, Iggy Pop, les Bee Gees, Jacques Higelin.

Un regard aiguisé sur plus de 50 ans de musique en France et dans le monde, venez écouter en direct l'interview de Laurent Thibault réalisée par Thierry Dupont responsable de la médiathèque, suivie d'un échange avec le public.

Gratuit sur réservation auprès de la médiathèque.



Atelier

Création d'ateliers d'écriture de fiction

Pour la rentrée de septembre, l'équipe de la médiathèque souhaite mettre en place des ateliers d'écriture pour adultes, en présentiel et sans doute en partie à distance.

Ils seraient animés par un lecteur de la médiathèque. Proposés à titre gratuit, ces ateliers se veulent ludiques et constructifs. Les participants seront invités à rédiger des textes sur des thèmes qu'ils auront toute liberté d'interpréter à leur guise. Ils seront aussi encouragés, s'ils le souhaitent, à faire des retours sur les textes des autres participants.

Inscription auprès de la médiathèque au 02 41 57 82 11 ou à mediatheque@ville-murs-erigne.fr

« Brassens d'abord, et les copains du bois de mon cœur » le 29 juin

Dans le cadre de l'inauguration de sa nouvelle terrasse en bois, la médiathèque vous invite au concert de Francis Jauvain et Alain Brisemontier, jeudi 29 juin à 19h.

Un spectacle 100 % Georges Brassens. Une ambiance cabaret, en hommage à Brassens dont les textes et la musique n'ont pas pris une ride trente ans après sa disparition. Des références à René Fallet. Le public pourrait bien reprendre les refrains de chansons devenues des standards.

Alain Brisemontier (guitare, chant) est accompagné par Francis Jauvain à l'accordéon, accordina et saxophone.

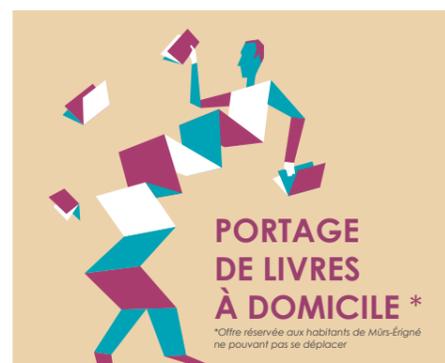
Durée: 1h, suivi d'un verre de l'amitié. Réservation obligatoire auprès de la médiathèque.



Portage de livres à domicile: la médiathèque vient à vous!

Vous ne pouvez pas vous déplacer? La médiathèque propose un service de portage de livres à domicile pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ou toute personne qui ne peut pas se déplacer. Bibliothécaires ou bénévoles choisissent pour vous avec vos souhaits de lecture et se déplacent chez vous pour vous porter vos documents. Contactez-nous pour en savoir plus!

[Contact: Médiathèque Jean Carmet au 02 41 57 82 11 ou à mediatheque@ville-murs-erigne.fr]



PORTAGE DE LIVRES À DOMICILE *

*Offre réservée aux habitants de Murs-Érigné ne pouvant pas se déplacer

La Nuit de Nour: entre réalité et chimères

Le 5 mai prochain, la compagnie Mona Blank présentera sa toute nouvelle création au public pour la 1^{ère} fois. Rencontre avec Estelle Baussier, comédienne.

CCJC: Comment est né ce spectacle ?

E.B: Hélène Maillou (danseuse) et moi (comédienne) nous connaissons de longue date. Ce projet est né de l'envie de travailler ensemble. Nous avons en commun l'idée d'aborder nos peurs en travaillant sur la question identitaire: comment se positionner face aux autres, être au monde? C'est une question qui traverse tous mes spectacles. Ici, nous sommes parties du très sombre pour trouver de la lumière dans nos peurs (en arabe, «Nour» signifie «lumière»). Nous avons ensuite tiré le fil à partir d'images mentales que ce sujet nous évoquait. La création commencée en 2019 s'est étirée dans le temps, c'est ce que nous voulions pour ce spectacle: prendre le temps.

CCJC: Pourquoi ce choix de parler des peurs ?

E.B: En parler, c'est sortir les monstres de dessous le tapis. Puisqu'elles existent, l'idée est d'apprendre à vivre avec nos peurs, c'est humain. En parler permet de dédramatiser.

CCJC: Et ensuite? Comment construit-on un spectacle à partir d'une idée, d'images ?

E.B: Nous avons beaucoup cherché au plateau toutes les deux à partir d'improvisations autour du corps en mouvement, du corps qui change, se transforme. De là, j'ai écrit un texte construit comme une enquête avec en fond la question: qui est l'autre ?

CCJC: À quel moment arrive le travail de création son/musique et lumière dans ce spectacle ?

E.B: C'est arrivé très tôt dans le projet car l'image y est très importante. Je voulais créer des tableaux. Le son (créé par Jean-Michel Noël) et la lumière (créée par Stéphane Bazoge) sont très importants pour donner du relief. J'avais en tête des références cinéma comme Mulholland Drive de David Lynch ou les films d'Hitchcock. Dans ce spectacle, l'idée est de ne pas chercher à tout comprendre mais plutôt de se laisser porter par les émotions.

Théâtre & danse
Vendredi 05/05 à 21h
Durée: 1h10
À partir de 14 ans
Tarif: 8€ & 6€.
Réservations auprès du CCJC

Le TITAN: un événement géant dédié au théâtre d'impro

Du 26 au 28 mai, la LIMA (Ligue d'Improvisation angevine de théâtre amateur) investit le CCJC pour sa 6^{ème} édition du TITAN (Tournoi d'improvisation théâtrale amateur national). Emmanuelle Landais, bénévole sur l'organisation du TITAN est aussi comédienne professionnelle et formatrice au sein de la LIMA. Elle nous dit tout sur cet événement.

CCJC: Le TITAN, quèsaco ?

E.L: Le TITAN est la compétition nationale des meilleures troupes d'improvisation amatrices de France. Il existe seulement 2 autres événements de cette envergure en France (à Limoges et Lyon). Le tournoi est organisé par la LIMA qui invite des équipes venues de toute la France. Ces équipes vont se rencontrer le vendredi et samedi au cours de matchs d'impro*. Et le dimanche sera consacré à une grande finale. Un autre genre de théâtre d'impro. sera représenté: le cabaret d'improvisation**. Le samedi, le public pourra aussi assister à un match joué par une équipe d'impro juniore angevine.

À chaque nouvelle édition du TITAN, un thème est défini. Cette année, ce sera «Les badasses, blousons et lunettes noires».

*Dans le match d'impro., 2 équipes de comédiens s'affrontent sur une scène transformée en patinoire (le jeu, d'origine québécoise, est inspiré des matchs de hockey sur glace, transposés au théâtre). Pour chaque impro, l'arbitre fixe des contraintes, la durée et nombre de joueurs. A l'issue de l'impro, les spectateurs votent pour l'équipe de leur choix.

**Six comédiens inventent instantanément des histoires de quelques minutes à partir de thèmes ou de mots choisis par le maître de cérémonie ou le public.

CCJC: La LIMA, comment ça marche ?

E.L: La LIMA est constituée entièrement de bénévoles qui organisent les différents événements. La plupart d'entre eux sont aussi comédiens amateurs et jouent à l'occasion des matchs et cabarets. Il existe seulement 2 comédiens professionnels (moi-même et Antoine Gasnier), qui forment les autres joueurs.

CCJC: À quoi doit s'attendre le public ?

E.L: À une grande fête de l'impro, joyeuse et conviviale! Sur ce type d'événement, le public et les comédiens sont en interaction permanente. C'est le public qui après chaque impro, vote pour l'équipe de son choix en brandissant un carton bicolore. S'il juge que l'arbitre n'a pas fait son travail, il peut aussi lui jeter des chaussons (mous!) distribués avant le spectacle pour manifester son mécontentement.



Vendredi 26/05 à 20h30
Samedi 27/05 à 15h et 20h30
Dimanche 28/05 à 15h
Durée d'un match: 2h30
À partir de 7 ans
Tarifs: 10€, 8€, 7€ (érimûrois).
Billetterie sur www.lima.asso.fr

Francis Jauvain: portait d'un talentueux musicien érimûrois

Tout au long de l'année, l'artiste érimûrois Francis Jauvain, accompagné de son acolyte Ludovic Grassot a animé des ateliers d'écriture et de composition auprès des élèves de l'école de musique AccorDance. Le 2 juin, ils partageront la scène du CCJC pour un concert commun.

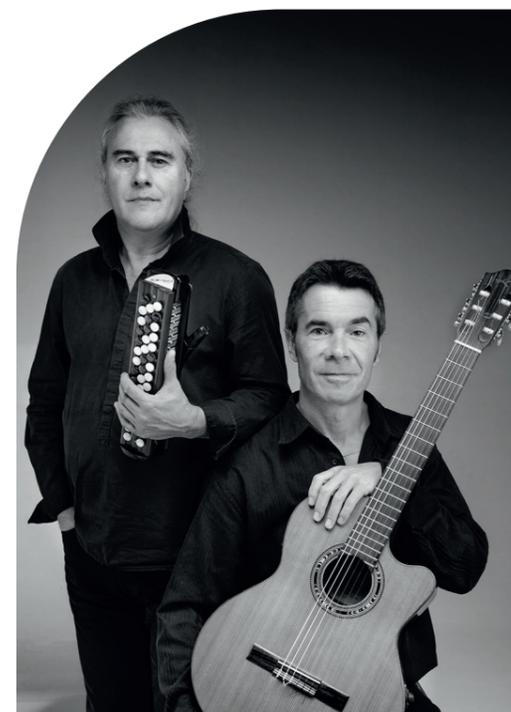
Musicien, compositeur, arrangeur et interprète, Francis Jauvain habite Mûrs-Érigné depuis 7 ans.

Petit, il apprend l'accordéon en autodidacte. La trentaine approchant, il quitte l'usine d'imprimerie pour laquelle il travaille pour se former au CIM, école de jazz parisienne. Il poursuit avec le Conservatoire de saxophone de Besançon puis Aix en Provence et y obtient deux médailles d'or. Il découvre l'accordina* au hasard d'une rencontre. Quelques années plus tard, il s'intéresse de plus près à cet instrument peu joué, et petit à petit, aboutit à la création de son propre modèle. Il transpose alors des pièces de Bach, Couperin et d'autres jusqu'ici interprétées au saxophone. Cet instrument lui permet aussi d'interpréter des morceaux Sud-américains écrits pour bandonéon, instrument emblématique du tango. En 2022, il se forme à l'accordéon de concert

et sort diplômé du Conservatoire de Paris. L'artiste a joué sur de nombreuses scènes en France et à l'international et accompagné de nombreux artistes tels que Georges Moustaki, Hugues Aufray, Paco Ibáñez, Titi Robin, Allain Leprest, Pierre Barouh pour n'en citer que quelques-uns.

L'enseignement occupe une place importante dans son parcours de musicien. Avec le projet monté avec l'école Accordance, c'est pour lui «un retour aux sources pédagogiques». Accompagné de son acolyte et excellent guitariste classique Ludovic Grassot, ils ont ainsi fait travailler les élèves multi-instrumentistes de l'école Accordance sur des compositions de l'artiste, pendant 3 journées d'ateliers. Avec un objectif: réussir à faire jouer les élèves tous ensemble, aidés par les professeurs de l'école entre deux interventions. Le public est invité à découvrir le fruit de ce travail au CCJC le 2 juin.

*L'accordina, aussi appelé «accordéon à bouche» ou «harmonica à boutons» est un clavier droit d'accordéon, dont le soufflet a été remplacé par le souffle de l'instrumentiste.



Duo Jauvain – Grassot & les élèves d'Accordance
Vendredi 2 juin à 20h
Durée: 1h30
Tarif: 5€ - Réservations auprès du CCJC

La Cordalinge

Véritable expérience sensorielle accessible dès 4 ans, «La Cordalinge» clôturera les vacances de printemps en beauté. Après le magnifique spectacle H2ommes, joué des centaines de fois en France et à l'international, JereM revient avec une nouvelle pépite jeune public. Il nous raconte cette fois l'histoire d'un gamin sur le terrain là-bas, sous la corde à linge, balançant entre la trouille diffuse de l'orage et la joie crue de ses moments de rêveries qui envahissent et métamorphosent ce terrain de «jeu». Sur le plateau, la corde à linge flotte dans l'air. Sur scène, un comédien-manipulateur et un personnage animé, cousin de la Linéa. À leurs côtés, un musicien accompagnant en musique, chansons et bruitages, leurs péripéties.



Ciné-concert / théâtre d'objets
Jeudi 27/04 à 10h et 14h
Durée: 45 mn – à partir de 4 ans
Tarif: 5€ - Réservations auprès du CCJC

Cette année-là: la nouvelle comédie musicale de Trabucco

Avec ce nouveau spectacle, la compagnie Trabucco célèbre l'avènement du Disco et du Rock'n'roll en France. Un vaste programme de chansons françaises, mais aussi de tubes internationaux puisés dans la mémoire collective pour revivre ces années d'euphorie musicale. Une époque marquée par des conflits de générations, entre soif de nouveauté des jeunes et appréhension de leurs aînés face à ces nouveaux styles musicaux.

Jeudi 25/05 à 15h
Durée: 2h avec entracte
Tarifs: 28€ & 10€
Réservations auprès du CCJC

En bref

Equifun, PTV et Equifeel : belles performances pour Érimûr'Ânes

Depuis le début de l'année Érimûr'Ânes a participé à plusieurs concours d'équitation.

Le 22 janvier dernier a eu lieu le 1^{er} concours interne de notre association. Au total ce sont 18 cavaliers qui ont participé avec une épreuve d'Equifun le matin et une épreuve de Hunter l'après-midi. L'Equifun est une épreuve pour laquelle il s'agit de réaliser un parcours composé d'une succession de dispositifs à effectuer au chronomètre. Ces dispositifs alternent maniabilité, saut et adresse et comporte des options de franchissement de difficultés variables. Le Hunter consiste à enchaîner un parcours d'obstacles avec la plus grande harmonie possible. Malgré le froid, la motivation et les performances de nos cavaliers sont à saluer.

Le 5 mars dernier nos cavaliers se sont rendus à Ecoflant pour un concours de PTV (Parcours en Terrains Variés). Cette épreuve permet au couple cavalier-

cheval/âne de montrer sa capacité à vaincre des difficultés ponctuelles qui se rencontrent en équitation extérieure. Dans un temps limité, il doit enchaîner selon le niveau de l'épreuve 12 à 18 difficultés situées sur un grand terrain vallonné. Encore de belles performances de la part de nos cavaliers.



Cow Boy et Norah Bliss arrivés 1^{er} en Club Poney lors du concours à Ecoflant

L'association a également organisé le 9 avril dernier le concours Equifeel.

Il s'agit de tests ludiques à pied où le cavalier choisit des niveaux de difficulté de contrat pour mettre en valeur sa complicité avec l'âne ou le cheval. Au total, ce sont 18 cavaliers de l'association et 22 cavaliers extérieurs, répartis sur 5 épreuves, qui ont participé à cet évènement.

Nous sommes toujours à la recherche de parrains ou de marraines pour notre superbe Platero qui devient de plus en plus calme. N'hésitez pas à vous faire connaître

[Contact : Érimûr'ânes au 07 81 17 65 85 ou 06 21 47 90 96, à asso.erimur.anes@gmail.com, sur asso.erimuranes.free.fr ou sur Facebook, Instagram et encore TikTok]

La saison des classes découvertes bat son plein !

Qui ne se souvient pas être parti avec ses copains de classe pour apprendre à vivre ensemble ? Le Centre Bouëssé La Garenne souhaite être une fabrique à souvenirs pour que chaque enfant ait en mémoire son passage à Mûrs-Érigné.

En effet, ce sont plus de 30 classes découvertes en séjours et une vingtaine de journées sous forme de sorties scolaires qui sont programmées entre début mars et fin juin.

Au programme : la pratique d'activités physiques de pleine nature (escalade, tir à l'arc, VTT, kayak...), des activités environnementales en lien avec le patrimoine local (bords de Louet, boires,

mares, sentier du GR3...), des activités artistiques et culturelles (arts du cirque, capoeira, théâtre...) et plus encore selon les différents projets pédagogiques des écoles accueillies sur place.

Les classes découvertes ont lieu aussi à la rentrée scolaire, en septembre, avec de plus en plus de séjours de coopération et de cohésion, et notamment l'accueil de nouveaux collégiens.



Enfin, les périodes automnales et hivernales permettent aussi à certaines classes de profiter des activités intérieures tout en bénéficiant de réductions sur ces périodes plus calmes, au niveau de l'activité du Centre Bouëssé La Garenne.

[Contact : Centre Bouëssé-La Garenne, 7 route de Nantes, au 02 41 57 71 10]

Les anciens combattants recherchent des bénévoles

L'Union Nationale des Combattants de Mûrs-Érigné, recherche des volontaires de tous âges, hommes ou femmes, pour l'accompagner lors des cérémonies patriotiques.

Elle recherche notamment une personne sachant manipuler une sono et une personne en capacité de porter le drapeau de l'U.N.C. de Mûrs-Érigné. Pour apporter votre aide, il n'est pas nécessaire d'avoir effectué son service militaire ou être Ancien Combattant, mais seulement être citoyen pour participer au devoir de mémoire. Les volontaires seront formés si besoin.

[Contact : Daniel Jotreau, Président de l'Union Nationale des Combattants de Mûrs-Érigné, 9 Lieu-dit Le Louet, au 06 18 95 84 04]

Pas de temps mort au MEBC !

Tout au long de la saison, en plus des matchs de championnat, le Mûrs-Érigné Basket Club est plus que jamais en action, soucieux de faire vivre ce club en proposant des moments sportifs pour tous.

Pour les plus jeunes, en février, le club a organisé un tournoi U7 rassemblant, en plus de nos Diables Rouges, de jeunes basketteurs et basketteuses des communes environnantes (Trélazé, Les Garennes, Mozé...) Cette rencontre sportive avait pour thème « Citoyens de demain », l'occasion pour les jeunes de non seulement se défier autour de la maîtrise du ballon mais aussi autour de jeux ciblés sur le respect de la nature.

Peut-être vous êtes-vous déjà reconnu sur cette photo, dans les tribunes de la salle Myriam Charrier ? C'est donc que vous faisiez partie des nombreux spectateurs ayant eu le plaisir d'assister à l'un ou

l'autre des quatre matchs des Quarts de Finale de la Coupe et Challenge de l'Anjou Séniors. Sans aucun doute, ce 1^{er} avril 2023 restera l'un des temps forts de cette saison du MEBC. Le club remercie d'ailleurs toutes celles et ceux qui se sont investis pour la réussite de cet évènement et tous les Diables Rouges qui ce jour-là, encore plus que d'habitude, ont chauffé l'ambiance de la salle Myriam Charrier.

Pour bien finir la saison, le MEBC organisera également en juin la deuxième édition de son tournoi 3x3. Le samedi 17 juin, le tournoi sera ouvert aux jeunes (U13 et U15) et le dimanche 18 juin pour les U17, U18 et Séniors. Deux journées au



Les tribunes de la salle Myriam Charrier ont fait le plein

cours desquelles les joueurs et joueuses engagés pourront se qualifier pour l'Open d'Anjou qui aura lieu début juillet.

Et si reprendre le basket vous fait envie ou si la découverte de ce sport vous tente, n'hésitez pas à contacter le club par le biais de l'adresse mail qui suit et surtout n'hésitez pas à pousser les portes de la salle Myriam Charrier. À partir de la mi-mai, de nombreux créneaux d'entraînement seront ouverts à tous ceux qui le souhaitent.

D'ici là, nous souhaitons une bonne fin de saison à tous les Diables Rouges !

[Contact : MEBC à mebc.secretariatnf3@gmail.com]

Tournoi interne et solidaire du club de volley

Jeudi 23 mars dernier, le club organisait un tournoi interne amical et convivial pour tous ses membres.

Pour tous les joueurs et joueuses des équipes mixtes, masculines et section loisir, c'était l'occasion de se retrouver ou de faire connaissance avec les joueurs et joueuses des autres sections du club. Les participants étaient répartis au sein de 4 équipes afin de faire des niveaux d'équipes plus équilibrés. 4 joueurs sur 10 de l'équipe masculine, 6 joueuses et joueurs sur 10 de l'équipe mixte et 8 joueurs sur 16 de la section loisir étaient présents pour s'affronter amicalement dans une

excellente ambiance conviviale et sportive.

Les vainqueurs du tournoi ainsi que 2 participants tirés au sort se voyaient remettre un bon d'achat dans la boutique du club. À l'issue du tournoi, nous avons partagé une petite collation avec ce que chacun avait rapporté.

Lors de cette soirée, le Bureau du club souhaitait que le club participe à l'opération "Ensemble contre l'AVC", opération nationale de récolte de dons au profit de

l'association France AVC qui s'est déroulée du 25 mars au 2 avril, en incitant chaque participant présent à faire un don de 1€ minimum. La générosité des joueuses et joueurs du club a permis de récolter plus de 100€ lors de la soirée, somme qui sera reversée à l'association France AVC (via ses antennes locales AVC85, et AVC44).

[Contact : ASVB à volleymurserigne@gmail.com ou sur volleymurserigne.canalblog.com]



Une chorale de 40 ans ça se fête !

KaléidoVox, chorale de Mûrs-Érigné, fête ses 40 ans avec un concert au centre culturel Jean Carmet samedi 13 mai à 20h.

Dans le dernier numéro de la Gogane, nous vous avons déjà informés du concert. Le programme se précise et comprendra deux parties. La première dirigée par Lara Fenaille, nouvelle cheffe de chœur, et la deuxième par Michel Houbine, secondé de Yann Touchard. Vous aurez l'occasion d'entendre un répertoire très varié allant de la musique classique avec Antonio Vivaldi, Caccini, Gabriel Fauré, Anton Bruckner, John Rutter, Peter Anglea, Ola Gjeilo, Léonard Cohen, en passant par le jazz avec George Gershwin et par le tango argentin d'Hector Stamponi. Et nous revisiterons quelques chansons de variétés que nous avons eu le plaisir d'interpréter lors des différents concerts de ces 40 années. Nous croiserons les chemins d'Aznavor,



de Barbara, de Jean Ferrat, de Jacques Brel, de Boby Lapointe, de Michel Berger, de Léo Ferré, de Maxime Le Forestier... bref, un programme éclectique à l'image de la diversité que veut incarner KaleidoVox. Nous aurons plaisir à partager un grand moment de l'histoire de notre chorale en portant une ovation à Michel Houbine qui

nous dirige et nous enthousiasme depuis 36 ans et à son adjoint Yann Touchard qui le seconde avec dynamisme et fidélité depuis 15 ans. Ils ont décidé de confier la direction à la nouvelle cheffe de chœur Lara Fenaille que nous aurons plaisir à accueillir pour écrire une nouvelle page de cette belle histoire de KaléidoVox.

Les réservations sont ouvertes sur le site de la chorale. Tarifs : 14€, 10€ pour les moins de 25 ans. Une billetterie est également disponible auprès des choristes et le soir du concert dans la limite des places disponibles.

[Contact : KaléidoVox, Maison des Arts, 18 rue Pierre Lévesque, sur www.choraledemurserigne.fr]

Des nouvelles de l'UPAJ

L'Université Populaire Albert Jacquard (UPAJ) couronne sa saison 2022/2023 avec un nombre croissant d'adhérents

Les ateliers «Arts plastiques», «Photo», «Scrapbooking», «Aromathérapie», «Préparons nos baumes» et «Cuisine du monde» sont les derniers des 24 ateliers organisés et se terminent au 2^{ème} trimestre 2023. La prochaine conférence est prévue le 10 mai au Café Mauve de Saint Jean-des-Mauvrets à 20h15 sur les questions de genre avec l'association angevine LGBT Quazar.

Avec leur nouvelle organisation sous forme de gouvernance partagée, les membres du Conseil d'Administration ont su se répartir par commissions, les responsabilités et les rôles. L'UPAJ est animée par des

bénévoles. Cela ne peut marcher que si chaque adhérent fait sa part de colibri. Pour avoir la capacité de proposer de nouveaux ateliers, l'UPAJ aura besoin d'adhérents «colibri».

Deux manifestations sont prévues pour le mois de juin. Soirée adhérents le vendredi 2 juin 2023: «Après les ateliers, un zeste de réflexions et soirée festive!», un temps autour de l'histoire de l'éducation populaire avec la participation de Paul Masson, suivi d'un moment convivial en musique. L'Assemblée Générale aura lieu jeudi 22 juin à 19h30 au nouveau Gerموir.



Comme toute assemblée générale, il sera présenté le bilan, les perspectives de l'UPAJ, l'ébauche des ateliers et aussi le goût et le plaisir de l'engagement à l'UPAJ.

[Contact: Université Populaire Albert Jacquard, 5 chemin de Bellevue, à universite.populaire.jacquard@gmail.com]

Direction les 50 ans pour l'ASI Tennis de table



3 jours de festivités sont organisés pour l'occasion. Samedi 29 et dimanche 30 avril et lundi 1^{er} mai, l'ASI Tennis de Table fêtera ses 50 ans et le passage de son Tournoi Annuel en National.

Le samedi 29 avril sera particulièrement festif avec la partie démonstration de 16h à 18h. Démonstration du Ping-Pong/Tennis de Table sous différentes formes par les licenciés du club dans la 1^{ère} partie, puis une prestation de haut niveau par des joueuses et joueurs de très grande qualité. Alors n'hésitez pas à venir vous joindre à nous salle Myriam Charrier au cours de l'après-midi. L'entrée est gratuite.

Dimanche 30 avril après-midi et lundi 1^{er} mai toute la journée, retour de notre 48^{ème} Tournoi Annuel qui passe en National. De

très belles rencontres en perspectives, tant avec les jeunes, les vétérans que des joueurs numérotés français et tous les autres.

Cette partie compétition ne serait rien, s'il n'y avait notre Tournoi des Familles qui se joue avec 1 non-licencié et 1 licencié ou 2 non-licenciés, mais surtout dans la bonne ambiance et le plaisir de taper la balle. Alors réservez votre soirée du dimanche 30 avril à partir de 19h et venez vous amuser avec nous.

Vous pourrez profiter de tous ces jours pour découvrir notre salle de Tennis de Table repeinte par nos licenciés et avec une surprise grâce à notre artiste locale Dominique Chanson. Plus d'interrogation, tous à la Salle Myriam Charrier au cours du week-end! Nous vous accueillerons avec grand plaisir.

[Contact: ASI Tennis de Table, salle Myriam Charrier, 1 rue des Lilas, au 06 89 68 77 33 ou auprès de Benjamin (entraîneur BPJEPS) au 06 21 92 00 92, à asitnmurs@gmail.com ou sur www.asimett.com]

Troc plantes de printemps

L'association des Amis et Habitants du Bourg de Mûrs vous donne rendez-vous le dimanche 14 mai de 14h à 17h pour préparer nos jardins à l'arrivée des beaux jours!

Au cœur du bourg, l'événement réunira voisins et jardiniers amateurs autour de tout ce qui concourt à l'embellissement de nos jardins et potagers: fleurs, légumes, arbustes, semences, graines, mais aussi des livres et des revues de jardinage, du petit mobilier et des outils. Ce dont nous n'avons plus usage retrouvera ainsi une seconde vie!

Vous n'avez rien à troquer ou n'avez pas la main verte? Vous êtes également les bienvenus, simplement pour faire connaissance autour d'une boisson fraîche et glaner quelques conseils et astuces.

À signaler, la Ligue pour la protection des Oiseaux (LPO) sera présente lors cette édition 2023!



Quelques recommandations pour un Troc réussi: dans la mesure du possible, identifiez et étiquetez le nom commun ou l'appellation botanique. Notez les conseils

de culture (terrain, ensoleillement, multiplication, couleurs, etc.). Mettez les graines une fois tamisées et nettoyées dans des sachets étiquetés. Prévoir une ou plusieurs caquettes, des chiffons humides ou du journal pour les plantes à racines nues.

Des tables et chaises seront à disposition. Le troc est organisé en plein air sur le parking de la salle Gaillard (13 rue des Acacias). Il est gratuit et sans inscription.

[Contact: AHBM, Nadia Boucolon, au 06 43 38 92 28 ou à asso.ahbm@gmail.com]

22^{ème} édition de la Fête du Port de la Fontenelle les 13 et 14 mai

L'association Babord à Mûrs réitère sa traditionnelle Fête du Port. En entrée libre, du samedi 19h au dimanche 19h, dans une ambiance de guinguette, conviviale et festive se produiront de talentueux musiciens folks, vous donnant le plaisir de danser ou de les écouter. Sur ce fond musical vous pourrez profiter d'un bar et d'une restauration. Cette fête s'enrichira, le dimanche, d'un marché artisanal, de randonnées le matin, de la présence d'artistes peintres et d'un bal en famille. Si le niveau du Louet le permet, des balades en bateau seront organisées. Au programme:



Samedi

- 19h: 1^{ères} scènes ouvertes aux musiciens voulant se lancer devant un public.
- 19h45: Notembulles (groupe angevin).
- 21h15: Bal et Soufflets et Cie en intermède musical.
- 21h30: Oléane (groupe angevin).
- 23h: descente des bateaux aux flambeaux au son des sonneurs de veuzes, avec l'illumination des rives du Louet.
- Minuit: Clam clôturera cette soirée jusqu'à 1h30 (groupe angevin)



Dimanche

Animations:

- À partir de 9h30: balade des Mariniers possible (horaire libre). Deux parcours balisés de 5 et 9,6kms sont proposés aux abords de la fête avec rafraîchissements. (Adulte: 3€, gratuit pour les enfants).
- À partir de 10h: ouverture du marché artisanal et arrivée des artistes peintres immortalisant les rives du Louet et la fête.
- 12h: début du programme musical.
- À partir de 14h: balades sur la toue Grain de Folie si le niveau du Louet le permet (5€ par personne).

Programme musical:

- 12h: Kreoligo, groupe angevin de plus de 10 musiciens, accompagnant le déjeuner de la guinguette au bord de l'eau.
- 13h30: Zetki (groupe nantais).
- 15h: Oléane en intermède musical.
- 15h15: Tel fils, tel père (groupe sarthois).
- 16h45: Bal et Soufflets et Cie pour animer le bal en famille (45 min).
- 17h30: intermède musical avec Oléane.
- À partir de 17h45: clôture avec Les patates douces jusqu'à 19h.

Inscription obligatoire en amont pour les premières scènes musicales (places limitées), au marché artisanal (places limitées) et pour les peintres à babordamurs@gmail.com

[Contact: Bâbord à Mûrs, 5 rue du Grand Pressoir, à babordamurs@outlook.fr ou sur babordamurs.overblog.org]

Et si pour vos vacances d'été, vous partiez à la ferme?

Si vous aimez voyager, découvrir des choses étonnantes, faire de belles rencontres et que vous êtes à l'aise dans une ferme, alors Accueil Paysan est fait pour vous!

Montez sur votre vélo, dans votre voiture ou à cheval et venez faire un tour au sein de nos 25 structures en Maine-et-Loire. Vous aimerez échanger, partager et écouter les paysans parler de leurs métiers, de leurs quotidiens et de leurs combats pour la défense de l'agriculture paysanne! Vous serez accueillis à chaque fois de façon unique par votre hôte. Chez Accueil Paysan vous pourrez être hébergé, visiter une ferme, déguster des produits ou encore participer à un atelier. Retrouvez toutes nos adresses sur notre site.

Qui sommes-nous?

Notre association regroupe des paysans en activité ou retraités et des acteurs ruraux qui s'engagent en faveur d'une agriculture paysanne, d'un tourisme durable, équitable et solidaire. Dans une société de surconsommation et de gaspillage, nous militons depuis plus de 35 ans pour une vie faite de respect de la terre nourricière, de rencontres et de solidarité. Nous vous accueillons avec simplicité et convivialité en donnant la priorité aux relations humaines.



Nous avons à cœur de vous faire découvrir notre environnement, nos produits paysans locaux, ainsi que les traditions et savoir-faire de nos territoires.

[Contact: Accueil Paysan sur www.accueil-paysan.com]

Mûrs des Arts a réussi sa reprise

Mûrs des Arts a, en mars, accueilli « La Mine de Léo » (duo musique et chant) pour démarrer la saison et Laure-Anne - pour un son seule en scène « Infirmière à cœur ouvert ». Ces 2 événements ont rempli la salle du Gerموir.

Nous rappelons que Mûrs des Arts est une association pour le maintien des activités culturelles (AMAC). Après les AMAP qui resserrent le lien entre producteurs et consommateurs, vous avez les AMAC par lesquelles des citoyens travaillent ensemble à une programmation culturelle hors des circuits traditionnels de diffusion.

Mûrs des Arts présente, au minimum, 1 spectacle tous les 1^{ers} samedis du mois au Gerموir (bar associatif). En dehors de cela, l'association vous proposera d'autres actualités culturelles, en semaine comme le WE. Laure-Anne avec son seule en scène « Infirmière à cœur ouvert » a, par exemple, proposé que nous débattions sur la résilience du secteur de la santé. Belle preuve de complicité. Une date de

prolongation du débat reste à fixer.

Ces événements sont, de préférence, sur réservation, les spectacles proposés remplissant facilement. Un tarif attractif et préférentiel pour les adhérents à Mûrs des Arts, laisse aux non-adhérents un tarif toujours très abordable. Nous rappelons que l'entrée au spectacle est ouverte à toutes et tous, adhérents ou pas. L'adhésion (10€/an), n'est pas obligatoire. Mais en adhérant, vous montrez votre implication, soutenez notre programmation et partagez un minimum de nos valeurs. Bulletin d'adhésion et charte associative sont envoyés sur demande par mail ou à retirer « Au Gerموir » ouvert le vendredi soir à partir de 18h.



©Thierry Peters

Le collectif d'administration reste ouvert à toute personne désireuse d'entrer dans le groupe de réflexion sur la programmation ou tout simplement pour proposer et mettre en œuvre avec lui d'autres projets culturels. La « Lettre d'informations » (mail), destinée aux adhérents et sympathisants, informe de nos prochains spectacles.

Nos prochains concerts au Gerموir: STARKS (trio), samedi 6 mai à 20h30 (basse, batterie, guitare - voix : répertoire funk-rock), et Yacine (duo), samedi 3 juin à 20h30 (guitare - voix : musique arabo-andalouse).

[Contact : AMAC Mûrs des Arts à mursdesarts@ecomail-asso.com]

Don du sang: on compte sur vous!

En ce début d'année, malgré les événements, restons solidaire.

Malgré ce début d'année difficile, il ne faut pas que notre solidarité envers les malades fléchisse. En effet, avec les différents « ponts » et jours fériés qui arrivent les stocks de produits sanguins vont être mis à rude épreuve et risquent de devenir critiques. Nous vous demandons de redoubler d'efforts afin de ne pas connaître de gros problèmes. Lorsque vous découvrirez ce numéro de La Gogane dans votre boîte aux lettres, notre première collecte de l'année sera passée mais si vous voulez faire un don de sang, sachez que les prochaines auront lieu les 8 juin,



24 août et 14 décembre toujours au Centre Culturel Jean Carmet, de 15h30 à 19h30. Vous pouvez vous autocontrôler et prendre rendez-vous pour la collecte de votre choix en allant sur dondesang.efs.sante.fr

N'oubliez pas qu'un don de sang sert à soigner 3 personnes. Pour donner, il faut avoir entre 18 et 70 ans et être en bonne santé. Nous espérons bientôt vous voir, n'hésitez pas à nous contacter. Lors de notre assemblée générale, le 10 mars dernier, nous avons eu le plaisir d'honorer plusieurs donateurs de sang bénévoles. Qu'ils soient remerciés pour leur solidarité envers les malades.

[Contact : Don du sang au 06 72 81 95 84 ou à adsbpayslouetaubnce@netcourrier.com]

« Vide ta chambre » dimanche 14 mai

L'association des parents d'élèves des écoles Charles Perrault et Marie Curie organise son premier « Vide ta chambre » le dimanche 14 mai de 9h à 16h, dans la cour de l'école élémentaire Marie Curie.

C'est l'occasion de faire du tri dans les placards! Réservez dès maintenant un stand (5€ les 3m linéaire). Vêtements bébé, enfants ou ados, jeux, jouets, livres, décoration, venez dénicher des articles de seconde main! Buvette sur place. Tous les bénéfices de cette journée seront utilisés pour financer les voyages de fin d'année. Renseignements, bulletin d'inscription et règlement du « Vide ta chambre » auprès de l'APE ou via le formulaire en ligne sur framaforms.org/vide-ta-chambre-1678922837

[Contact: APE des écoles Charles Perrault et Marie Curie à apeperraultcurie@gmail.com]



Le temps de l'action

Créé à l'initiative du Conseil Régional, les scientifiques du GIEC Pays de la Loire (Groupe Interdisciplinaires d'Expert sur l'Évolution du Climat) ont présenté mercredi 12 avril, à Angers, devant les élus des collectivités locales, leur deuxième rapport sur les actions à mettre en œuvre face au réchauffement climatique dans notre région.

Devant l'inexorable hausse des températures (+ 0,37 °C tous les dix ans, depuis 1980), même si nous arrêtons dès à présent nos émissions de gaz à effet de serre (GES), nous devons nous préparer à connaître des vagues de chaleurs, des périodes de sécheresse et un bouleversement du cycle de l'eau.

Parmi le faisceau d'actions proposées par le GIEC pour lutter contre la crise bioclimatique et atteindre la neutralité carbone en 2050, on retiendra le projet de :

- Mobiliser et sensibiliser l'ensemble des acteurs: habitants, élus, entreprises, en les formant aux enjeux climatiques.
- Réduire de 6% par an l'empreinte carbone du territoire, faire de l'impact carbone un critère d'arbitrage des investissements,

réduire d'ici 2050 de 40% notre dépendance aux énergies fossiles, décarboner l'économie, promouvoir une agriculture et une alimentation durable, séquestrer du carbone en plantant 900 000 arbres, en restaurant 1000 km de haies par an, en renaturant les espaces urbains, en limitant l'artificialisation des sols, en développant l'agroforesterie.

- Renforcer l'adaptation aux changements climatiques, s'appuyer sur les écosystèmes, sécuriser la ressource et la production d'eau potable, renforcer la résilience du système alimentaire, adopter un fonds d'urgence climatique, créer un marché local de compensation du carbone.

Ce deuxième rapport, s'il nous conforte dans l'idée de mettre en œuvre la transition écologique, représente aussi un défi colossal de par ses enjeux et les multiples actions qu'il suppose.

C'est ce défi à l'échelle de notre territoire que nous devons relever avec vous.

Le groupe majoritaire, « Mûrs-Érigné en actes ».

À chacun son métier et ses compétences

C'est avec surprise que nous avons découvert dans la dernière édition de la Gogane que la Municipalité était en « phase de réflexion et d'analyse concernant la mise en place d'une régie agricole communale ».

Comme indiqué dans l'article, des « terrains communaux seraient exploités pour des usages alimentaires ». Autrement dit, la commune prendrait en gestion une activité agricole. « La régie agricole municipale nécessiterait le recrutement d'un ou plusieurs agriculteurs salariés de la collectivité... ».

Après le projet d'investissement dans un « local » pour héberger une micro boulangerie, investissement auquel nous nous sommes opposés, c'est maintenant le maraîchage!

Est-ce le rôle d'une collectivité de se substituer aux agriculteurs? C'est une activité très technique, sensible aux aléas climatiques... De plus, le métier d'agriculteur est très gourmand en main d'œuvre. Il demande un investissement en temps plus proche des 50h/ semaine qu'un poste de salarié à 35h/ semaine...

D'autre part, le maraîchage doit composer avec une ressource en eau de plus en plus préoccupante dans notre région (Louet et Aubance à sec l'été dernier).

Un soutien et un partenariat actif et privilégié avec les agriculteurs locaux (accompagnement à d'autres modèles économiques, à d'autres modes de production) serait de notre point de vue plus raisonnable pour les finances encore convalescentes de notre commune.

Il est très louable que les élus de la majorité se soucient de ce que les habitants mangent, néanmoins il paraît utopique de produire des légumes sur des terrains communaux pour servir 500 repas par jour. C'est aussi oublier qu'il faudra 3 ans pour obtenir la certification « bio »...

Les orientations prises par la majorité nous appellent à la vigilance. Vous pouvez compter sur nous pour veiller à la défense de vos intérêts et des finances de notre commune.

Le groupe minoritaire, « Mûrs-Érigné au cœur ».

Budget: la Majorité doit faire bien mieux!

Le budget global 2022 n'est plus équilibré, il est déficitaire.

Alors que l'ancienne mandature a considérablement réduit l'endettement permettant à la commune de revenir dans les standards, alors que l'ancienne mandature a permis de limiter les frais financiers évitant les hausses d'impôts, alors que l'ancienne mandature portait un projet rigoureux facilitant l'avenir et les projets de la commune, et alors que la Majorité actuelle n'a généré aucun investissement significatif,

Les comptes annuels de la première année du mandat de la nouvelle Majorité sont finalement déficitaires de 226 000 euros!

Le budget 2023 présenté manque d'une réelle unité et d'explications.

- Ainsi, des équipements significatifs – tel que l'éclairage du stade des Varennes – sont décidés alors que le financement global n'est toujours pas bouclé.

- Les dépenses de fonctionnement explosent sans fondement.
- La majorité préfère donner 20900€ à la LPO plutôt que privilégier certains entretiens routiers ou améliorer les conditions d'accueil des écoles.

- Le Plan de circulation – déjà bien travaillé par les précédentes mandatures – devenu plus que nécessaire, voire vitale pour certains habitants, verra-t-il le jour sous cette majorité?

- Les projets d'une ferme agricole pilotée par la commune et d'une boulangerie (Bourg de Mûrs) ne doivent pas être régentés par la mairie, ni subis financièrement par ses habitants.

Un budget pas très dynamique qui ne soutient pas l'investissement, et qui ne soutient pas non plus les projets des élus, tant de la majorité que de la minorité, donc des habitants.

Le groupe minoritaire, « Ensemble pour Mûrs-Érigné ».

Prochains conseils municipaux: mardis 2 mai, 6 juin et 4 juillet à 20h à l'Hôtel de Ville.

Séances ouvertes au public et retransmises en direct sur la chaîne YouTube de la Ville (lien partagé sur le site et la page facebook de la Ville). Retrouvez les ordres du jour et les compte-rendus des séances sur www.murs-erigne.fr/citoyenne/conseil-municipal

Agenda

Jusqu'au 31 mai
Exposition « Métier
d'Assistant Maternel »
à la médiathèque
et à l'Hôtel de Ville

25 avril - 14 h et 16 h
Atelier numérique adultes :
détecter les vraies ou
fausses informations
à l'Espace Bellevue

26 avril - 14 h 30 et 16 h
Atelier numérique enfants :
photomontage
à l'Espace Bellevue

26 avril - 20 h 30
The son
Cinéma au CCJC

27 avril - 10 h et 14 h
La Cordalinge
Ciné-concert au CCJC

28 avril - 14 h / 17 h
Café numérique : la tablette
tactile et sa prise en main
à l'Espace Bellevue

28 avril - 16 h 30 / 19 h 30
Marché alimentaire
au parc du Jau

Du 29 avril au 1^{er} mai
50 ans de l'ASI tennis
de table
à la salle Myriam Charrier

29 avril - 10 h / 12 h
Café des élus

2 mai - 14 h / 17 h
Café numérique : faire des
recherches sur le web
à l'Espace Bellevue

3 mai - 10 h 30 / 11 h 30
Contes d'Aïcha
à la médiathèque

3 mai - 10 h 30
Prix Gavroche : rencontre
avec Laurence Gillot
à la médiathèque

3 mai - 14 h 15 / 17 h 30
Permanence Irigo
à la médiathèque

5 mai - 9 h 30 / 12 h 30
Permanence atelier
numérique
à l'Espace Bellevue

5 mai - 16 h 30 / 19 h 30
Marché alimentaire
au parc du Jau

5 mai - 21 h
La nuit de Nour
Théâtre au CCJC

6 mai - 20 h / 22 h
Laurent Thibault : 50 ans
d'un incroyable parcours
musical
Rencontre à la médiathèque

6 mai - 20 h 30
STARKS
par Mûrs des Arts
Concert au Gerموir

9 mai - 14 h et 16 h
Atelier numérique adultes :
optimiser votre boîte mail
à l'Espace Bellevue

10 mai - 14 h 30 et 16 h
Atelier numérique enfants :
JeKrêOnKrê « le Schmollduh » 2
à l'Espace Bellevue

11 mai - 14 h et 17 h
Atelier numérique Mémoire
à l'Espace Bellevue

12 mai - 16 h 30 / 19 h 30
Marché alimentaire
au parc du Jau

13 mai - 20 h
Concert des 40 ans
de KaléidoVox
au CCJC

14 mai - 9 h / 16 h
Vide ta chambre
à l'école Marie Curie

14 mai - 14 h / 17 h
Troc plantes
par AHBM
à la Salle Gaillard

du 13 au 14 mai
Fête du port
au Quartier de la Fontenelle

17 mai - 10 h 30 / 11 h 30
Contes d'Aïcha
à la médiathèque

19 mai - 16 h 30 / 19 h 30
Marché alimentaire
au parc du Jau

20 mai - 10 h / 12 h
Café des élus

23 mai - 14 h et 16 h
Atelier numérique adultes :
les réseaux sociaux
à l'Espace Bellevue

24 mai - 14 h 30 et 16 h
Atelier numérique enfants :
découvrir le lightpainting
à l'Espace Bellevue

25 mai - 15 h
Cette année-là
Comédie musicale au CCJC

du 26 au 28 mai
Titan #6
Impro au CCJC

26 mai - 9 h 30 / 12 h 30
Permanence atelier
numérique
à l'Espace Bellevue

26 mai - 16 h 30 / 19 h 30
Marché alimentaire
au parc du Jau

27 mai - 10 h / 12 h
Smart Plantouses
À l'aire de pique-nique
de la Prée d'Érigné

28 mai - 10 h / 12 h
Comptage des oiseaux
À l'Hôtel de ville

30 mai - 14 h et 16 h
Atelier numérique adultes :
gérer vos appels (groupe...)
à l'Espace Bellevue

31 mai - 10 h 30 / 11 h 30
Contes d'Aïcha
à la médiathèque

1 juin - 14 h et 17 h
Atelier numérique Mémoire
à l'Espace Bellevue

2 juin - 14 h / 17 h
Café numérique : les magasins
d'applications / store
à l'Espace Bellevue

2 juin - 16 h 30 / 19 h 30
Marché alimentaire
au parc du Jau

2 juin - 20 h
Duo Jauvain-Grassot
& les élèves d'AccorDance
Concert au CCJC

3 juin - 9 h 30 / 12 h 30
Terre de Jeux : animation
tennis de table
à la salle Myriam Charrier

3 juin - 20 h 30
Yacine
par Mûrs des Arts
Concert au Gerموir

6 juin - 14 h / 17 h
Café numérique : réserver
des vacances
à l'Espace Bellevue

7 juin - 14 h 30 et 16 h
Atelier numérique enfants :
jeux vidéos
à l'Espace Bellevue

8 juin - 15 h 30 / 19 h 30
Don du sang
Collecte au CCJC

du 9 au 11 juin
Festival Mûrs pour les
transitions
à l'Espace Bellevue

9 juin - 9 h 30 / 12 h 30
Permanence atelier
numérique
à l'Espace Bellevue

9 juin - 16 h 30 / 19 h 30
Marché alimentaire
au parc du Jau

14 juin - 10 h 30 / 11 h 30
Contes d'Aïcha
à la médiathèque

16 juin - 15 h
Prix Cezam : rencontre
avec Baptiste Ledan
à la médiathèque

16 juin - 16 h 30 / 19 h 30
Marché alimentaire
au parc du Jau

29 juin - 19 h
Jauvain et Brisemontier
Concert à la médiathèque